

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2191

17 septembre 2011

SOMMAIRE

Alphatrade-Group S.A.	105143	Grosvenor Investments (Portugal) S.à.r.l.	105146
Amaris Group S.A.	105126	Gullivers Luxembourg S.à r.l.	105157
Amaris Group S.A.	105125	Heco S.A., SPF	105147
Belvall Capital S.A.	105162	Kattun S.à r.l.	105140
Capitole Development S.A.	105122	Kidder Investments S.A.	105136
Carreaulux S.à r.l.	105151	Longchamp Strategies S.A.	105122
Carren Gere S.A.	105125	Lorupe Holding S.A.	105158
Chelsey Investissement S.A.	105122	Lorupe SA	105158
Coronas Investment S.A.	105124	MEP S.à r.l.	105164
ECM Real Estate Investments A.G.	105126	Millicom International Cellular S.A.	105138
E.K.B. Investment S.A.	105139	MPT District Heating Luxembourg S.à r.l.	105128
Europa Hawk S.à r.l.	105156	ND. Finance S.A.	105155
Félicité S.à r.l.	105138	Partapar S.A.	105123
Fidelity Funds	105123	Pembroke S.A.	105124
Fiduciaire EDC Consult S.A.	105142	Pertuy Construction, Succursale de Lu- xembourg	105150
Financière Home Invest S.A.	105146	Petrus International S.A.	105124
Fishing World	105146	Preafin III S.à r.l.	105151
FlyBalaton Investment S.A.	105126	PS UK II Prop HOLDING S.à r.l.	105162
Food Management S.à.r.l.	105150	Reiss Holding S.A., société de gestion de patrimoine familial ("SPF")	105168
Frankfurter Volksbank International SA	105155	R.N.O. Group S.C.A.	105161
Fundlook S.à r.l.	105139	Sefyr Heat Luxembourg S.à r.l.	105132
GDF SUEZ Energy International Invest .	105157	Société Electrique de l'Our	105145
GDF SUEZ Energy International Invest .	105158	StarCapital Allocator	105157
G+H Montagebau	105166	StarPlus Allocator	105157
GP-1 Resi LBC Luxco S.à r.l.	105158	Unit Investments S.A., SPF	105125
GP-2 Office A LBC Luxco S.à r.l.	105161	Zephyrinvest S.A.	105142
GP-3 Office B LBC Luxco S.à r.l.	105161		
GrandOptical Luxembourg - G.O. Lux S.A.	105156		

Chelsey Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 106.483.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *10 octobre 2011* à 9.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 juin 2011;
2. approbation des comptes annuels au 30 juin 2011;
3. affectation des résultats au 30 juin 2011;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011126147/10/18.

Longchamp Strategies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 106.481.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *10 octobre 2011* à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 juin 2011;
2. approbation des comptes annuels au 30 juin 2011;
3. affectation des résultats au 30 juin 2011;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011126148/10/18.

Capitole Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 106.466.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *12 octobre 2011* à 12.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 juin 2011;
2. approbation des comptes annuels au 30 juin 2011;
3. affectation des résultats au 30 juin 2011;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011126149/10/18.

Fidelity Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 34.036.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of Fidelity Funds ("the Fund") will be held at the registered office of the Fund in Luxembourg on Thursday 6 October 2011 at 12 noon local time to consider the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the Report of the Board of Directors for the year ended 30 April 2011.
2. Presentation of the Report of the Auditors for the year ended 30 April 2011.
3. Approval of the statement of net assets and statement of operations and changes in net assets for the financial year ended 30 April 2011.
4. Discharge of the Board of Directors.
5. Election/re-election of fifteen (15) Directors, specifically the re-election of the following thirteen (13) present Directors: Mr Edward C. Johnson 3d, Dr Yousef Al-Awadi, Mr Barry R. J. Bateman, Mr Didier Cherpitel, Sir Charles A. Fraser, Mr Jean Hamilius, Mr Simon Haslam, Mr Helmert Frans van den Hoven, Mr Alexander Kemner, Dr Arno Morenz, Dr David J. Saul, Dr Erhard Schipporeit and FIL (Luxembourg) S.A., as Corporate Director, and the election of Mr Takeshi Isayama and Mr Anthony Wu as Directors.
6. Approval of the payment of Directors' fees for the year ended 30 April 2011.
7. Election as Auditor of PricewaterhouseCoopers S.à r.l., Luxembourg.
8. Approval of the payment of dividends for the year ended 30 April 2010 and authorisation to the Board of Directors to declare further dividends in respect of the financial year ended 30 April 2011 and to declare dividends in respect of the financial year ending 30 April 2012.
9. Consideration of such other business as may properly come before the meeting.

Subject to the limitations imposed by the Articles of Incorporation of the Fund with regard to ownership of shares by US persons or of shares which constitute in the aggregate more than three percent (3%) of the outstanding shares, each share is entitled to one vote. Shareholders are invited to attend and vote at the meeting or may appoint another person in writing to attend and vote on their behalf. Such proxy need not be a shareholder of the Fund.

Holders of Registered Shares may vote by proxy by returning to the registered office of the Fund the form of registered shareholder proxy sent to them.

Holders of Bearer Shares who wish to attend the Annual General Meeting or vote at the meeting by proxy should contact the Fund or one of the following institutions:

in Luxembourg
FIL (Luxembourg) S.A.
2a rue Albert Borschette, BP 2174
L-1021 Luxembourg
Deutsche Bank Luxembourg S.A.
2 boulevard Konrad Adenauer
L-1115 Luxembourg

To be valid, proxies must reach the registered office of the Fund by 12.00 noon (Luxembourg time) on 4 October 2011 at the latest.

21 July 2011.

By order of the Board.

Référence de publication: 2011129564/755/45.

Partapar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 47.519.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 octobre 2011 à 16:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 avril 2011
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

4. Nominations Statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011129565/795/16.

Petrus International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 55.363.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 6 octobre 2011 à 14:30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011129566/795/15.

Pembroke S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 24.777.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 10 octobre 2011 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2011 et affectation des résultats,
3. Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011129567/755/18.

Coronas Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 64.975.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 15 juin 2011, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 3 octobre 2011 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011122801/795/18.

Unit Investments S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 30.253.

The Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *October 7, 2011* at 11.00 a.m. at the registered office with the following

Agenda:

- To receive the Management Reports of the Directors and the Reports of the Statutory Auditor for the year ended December 31, 2010,
- To approve the annual accounts, the consolidated financial statements and appropriation of earnings for the year ended December 31, 2010,
- To grant discharge to the Directors and to the Statutory Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 2010,
- Statutory elections,
- To fix the remuneration of the Statutory Auditor.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares not less than five clear days before the date of the meeting at the Registered Office.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2011129568/755/21.

Carren Gere S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 107.459.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Qui se tiendra extraordinairement le *26 septembre 2011* à 10 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31/12/2010;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes;
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011124441/322/16.

Amaris Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 123.867.

Les actionnaires de la société AMARIS GROUP S.A. (ci-après la «Société») sont priés de bien vouloir assister à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société à L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II, en date du *26 septembre 2011* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital par apport en nature de créances:
Augmentation de capital à concurrence de EUR 786.000 (sept cent quatre-vingt-six mille euros), en vue de porter le capital social de son montant actuel de 40.000 EUR (quarante mille Euros) à EUR 826.000 (huit cent vingt-six mille Euros), moyennant l'apport des créances détenues à l'encontre de la Société.
2. Modification de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation du capital intervenue
3. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2011124960/278/18.

FlyBalaton Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 150.949.

All Shareholders are hereby convened to attend the

GENERAL SHAREHOLDERS' MEETING

which is going to be held at the registered office in Luxembourg, on 30 Septembre 2011 at 11.00 am

Agenda:

1. Dismissal of current directors;
2. Termination of the corporate services agreement with Experta Luxembourg;
3. Appointment of a new domiciliation agent;
4. Discharge of the directors;
5. Appointment of new directors and proposal to appoint Alice Management S.A., Béatrice Management S.A. and Claire Management S.A. as new directors of FlyBalaton; and
6. Miscellaneous.

The shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their bearer shares five clear days before the date fixed therefore.

THE BOARD OF DIRECTORS.

Référence de publication: 2011124442/1017/20.

Amaris Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 123.867.

Les actionnaires de la société AMARIS GROUP S.A. (ci-après la «Société») sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société à L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II, en date du 26 septembre 2011 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2010
3. Affectation des résultats de l'exercice
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Divers

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2011124959/278/17.

ECM Real Estate Investments A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 65.153.

Notice of a meeting of bondholders is hereby given to the holders of the outstanding 21,221 Bonds (the "Bondholders" and each individually the "Bondholder") issued on 9th October 2007 and of 5,311 Bonds issued on 2nd November 2007, with ISIN Code XS0319645981 (the "Bonds").

At the request of the Bondholders representing at least 5% of the Bonds,

MEETING OF THE BONDHOLDERS

of the Company (the "Meeting") will be held on 26th September, 2011, at 10.00 a.m. (CET) on the 27th floor, Meeting room "Everest II", City Tower building, street Hvezdova 1716/2b, Prague 4, Czech Republic, with the following agenda:

Agenda:

1. Information to the Bondholders about steps taken by the Bondholders Representative in the course of the insolvency proceeding of the Company.
2. Information to the Bondholders about anticipated steps to be taken by the Bondholders Representative in the course of the insolvency proceeding of the Company.

3. Presenting amendments to the Bondholders Representative's terms of engagement including the obligation of the Bondholders Representative to obtain the prior approval of a majority of the Bondholders with respect to the measures to be taken in the insolvency proceeding of the Company.
4. Recall of the Bondholders Representative.
5. Appointment of a new Bondholders Representative.
6. Miscellaneous.

Each Bondholder may attend and vote at the Meeting by following the same procedure than the previous meeting:

The Bonds are generally held through banks or other financial institutions ("Intermediaries") which have accounts with the clearing and depositary systems Clearstream Banking, société anonyme ("Clearstream"), Euroclear System ("Euroclear") and Centrální depozitár cenných papíru, a.s., being the legal successor of UNIVYC, a.s., (Centrální depozitár cenných papíru, a.s. "CDCP", collectively with Clearstream and Euroclear the "Clearing Systems") through which transactions in the Bonds are affected.

Bondholders must allow sufficient time for compliance with the standard operating procedures of Clearstream, Euroclear and CDCP in order to ensure delivery of their instructions to the Depositary in due course.

Beneficial owners of Bonds held through a broker, dealer, commercial bank, custodian, trust company or accountholder (each, an "Intermediary") are urged to respect the deadline for receipt of their voting instructions by such Intermediary to ensure onward delivery of such instructions to the Depositary by the relevant deadline.

Bondholders acknowledge that by communicating their instructions and blocking their Bonds in the relevant Clearing Systems they will be deemed to consent to the relevant Clearing Systems and provide details concerning their identity to the Depositary and the Company.

The Bondholders need not to be present at the Meeting in person.

The decisions at the Meeting will be passed by a majority consisting of:

1. 50% + 1 vote for the appointment or removal of representatives, the removal of special agents nominated by the Issuer and the approval of any protective measure taken in the interests of the Bondholders. In this case, the Meeting may validly decide without any quorum requirement.

2. not less than two-thirds of the votes cast by Bondholders present or represented in respect of any other decision the Meeting may validly decide upon. In this case, the Meeting may validly decide only if the Bondholders present or represented hold at least 50 per cent of the total amount of the Bonds outstanding on the date of the Meeting.

The attention of the Bondholders is particularly drawn to the fact that the Meeting can take valid resolutions that will validly bind all the Bondholders (even those not representing at the Meeting).

A Bondholder may act at the Meeting by appointing another person who needs not be a Bondholder himself.

Relevant proxy forms may be obtained, free of charge, at the registered office of the Company (ECM REAL ESTATE INVESTMENTS A.G., Mrs. Alexandria Ludowicy, Email: aludowicy@ecmreia.com, or BDO Tax & Accounting, Mr. Pierre LENTZ, Email: Pierre.LENTZ@bdo.lu, Fax: 00352 45 123 207).

Any Bondholder wishing to attend and vote at the Meeting in person must present at the Meeting a valid voting certificate issued by the Depositary relating to the Bond(s), in respect of which he wishes to vote and, if applicable, confirmation of the respective Intermediary through which the respective Bondholder holds the Bonds within the Clearing Systems.

Any Bondholder not wishing to attend and vote at the Meeting in person may deliver his voting certificate(s) to the person whom he wishes to attend the Meeting on his behalf together with a duly executed proxy form and his voting certificate(s) at the registered office of the Company. Any Bondholder or proxyholder wishing to attend and vote at the Meeting must present at the beginning of the Meeting all requested documents in a form satisfactory to the Scrutineer of the Meeting, evidencing the holding of the Bonds, and among others the Passport in order to verify the identity of the Bondholder or proxyholder, and a valid and up-to-date extract from the relevant commercial registry evidencing the powers of the representative of the Bondholder or evidencing that a proxy has been signed validly.

To obtain a voting certificate, Bonds must be deposited with the Depositary (to the satisfaction of such Depositary), held to its order or under its control by Clearstream or any other depositary approved by it, for the purpose of obtaining voting certificates, not later than 1 pm (CET) on 23rd September 2011.

Bonds so deposited or held will not be released until the conclusion of the Meeting.

Confirmation of attendance to the Meeting, either in person or through a proxyholder, delivery of proxies must be effected by fax (or any other permissible means) at the registered office of the Company no later than 1 pm (CET) on 23rd September 2011.

The minutes of the Meeting will be finalized within 5 business days after the Meeting and circulated to the Bondholders.

The contact details of the Company are as follows:

Company

ECM REAL ESTATE INVESTMENTS A.G.

9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

Fax: +352 45 123 205

Attention: Mrs. Alexandria Ludowicy or BDO Tax & Accounting, Mr. Pierre LENTZ or Mrs. Géraldine RODRIGUES
The details of the Depositary are as follows:

Depositary

Caceis Bank Luxembourg

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

Fax: +352 47 67 73 13

Email: lb-dob-listing@caceis.com

Attention: Corporate Trust Department

Bondholders' Representative of ECM REAL ESTATE INVESTMENTS A.G.

Astin Capital Management Limited

7-9 Swallow Street, 3rd Floor,

London, W1B 4DE

Fax: +44 (20) 70341001

Email: charles.bray@astincapital.com

Attention: Charles Bray

Prague, on September 6th 2011.

Mr. Ivo Hala

insolvency Trustee

Référence de publication: 2011124969/534/94.

MPT District Heating Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 1.141.000,00.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 158.300.

In the year two thousand and eleven, on the seventh day of September.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

APPEARED:

MPT Utilities Europe Ltd., a corporation incorporated under the laws of the province of British Columbia, Canada, having its head office located at 181 Bay Street, Suite 3100, Brookfield Place, Toronto, Ontario, Canada (the "Sole Shareholder");

here duly represented by Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, Grand Duchy of Luxembourg, in virtue of a proxy given under private seal in August 2011.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated above, declares and requests the notary to enact the following:

- MPT District Heating Luxembourg S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), with a share capital of SEK 1,141,000.-, having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B 158.300 (the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette on 9 December 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 808 dated 23 April 2011, page 38738, and

- the articles of association of the Company (the "Articles") have been modified, and in particular the share capital of the Company has been increased from SEK 141,000.- to SEK 1,141,000.-, pursuant to a deed drawn up by the notary Kessler, pre-named, on 29 March 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1808 dated 8 August 2011, page 86775; the Articles have not been modified since such capital increase.

This being declared, the appearing party, holder of (i) three thousand six hundred and thirtyeight (3,638) ordinary shares and (ii) seven thousand seven hundred and seventy-two (7,772), all in registered form with a par value of one hundred Swedish Crona (SEK 100.-) each, representing the entire share capital of the Company, has immediately taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of twenty-two million one hundred and seventy-five thousand one hundred Swedish Crona (SEK 22,175,100.-) in order to raise it from its

current amount of one million one hundred and fortyone thousand Swedish Crona (SEK 1,141,000.-) to twenty-three million three hundred and sixteen thousand one hundred Swedish Crona (SEK 23,316,100.-) by creation and issue of two hundred twenty-one thousand seven hundred and fifty-one (221,751) new ordinary shares having a nominal value of one hundred Swedish Crona (SEK 100.-) each (the “New Ordinary Shares”) to be subscribed and fully paid up.

Second resolution

The Sole Shareholder unanimously RESOLVES to SUBSCRIBE the New Ordinary Shares and to have the New Ordinary Shares fully paid up by conversion of part of the Share Premium as defined in t the Articles, as follows:

Sole Shareholder	New Ordinary Shares (number)	New Ordinary Shares Nominal Value (in SEK)	New Ordinary Shares Subscription Price (in SEK)	Share Premium before capital increase (in SEK)	Share Premium converted into share capital (in SEK)	Balance Share Premium after capital increase (in SEK)
MPT Utilities Europe Limited	221,751	22,175,100	22,175,100	709,000,000	22,175,100	686,824,900

As a result of the foregoing share capital increase, the Sole Shareholder holds a number of the Company’s ordinary shares as mentioned in the table below:

Sole Shareholder	Ordinary Shares (number)	Ordinary Shares (nominal value in SEK)
MPT Utilities Europe Limited	225,389	22,538,900

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the Sole Shareholder RESOLVES to amend the first paragraph of article 5 of the Articles, which shall be henceforth read as follows:

“The Company’s share capital is fixed at twenty-three million three hundred and sixteen thousand one hundred Swedish Crona (SEK 23,316,100.-) represented by:

(i) two hundred twenty-five thousand three hundred and eighty-nine (225,389) ordinary shares in registered form with a par value of one hundred Swedish Crona (SEK 100.-) each, all subscribed and fully paid-up (hereafter referred to as the “Ordinary Shares”), and

(ii) seven thousand seven hundred and seventy-two (7,772) mandatory redeemable preferred shares in registered form with a par value of one hundred Swedish Crona (SEK 100.-) each, all subscribed and fully paid-up (hereafter referred to as the “MRPS” and, together with the Ordinary Shares, the “Shares”).”

Fourth resolution

Immediately after the implementation of such capital increase, the Sole Shareholder RESOLVES to DECREASE the share capital of the Company by an amount of twenty-two million one hundred and seventy-five thousand one hundred Swedish Crona (SEK 22,175,100.-) in order to bring it from its current amount of twenty-three million three hundred and sixteen thousand one hundred Swedish Crona (SEK 23,316,100.-) to one million one hundred and fortyone thousand Swedish Crona (SEK 1,141,000.-) by way of repayment of the nominal value of the New Ordinary Shares (the “Repaid Shares”) held by the Sole Shareholder in the Company as follows:

Sole Shareholder	Repaid Shares (number)	Repaid Shares Nominal Value (in SEK)
MPT Utilities Europe Limited	221,751	22,175,100

As a result of the foregoing share capital decrease, the Sole Shareholder holds a number of the Company’s ordinary shares as mentioned in the table below:

Sole Shareholder	Ordinary Shares (number)	Ordinary Shares (nominal value in SEK)
MPT Utilities Europe Limited	3,638	363,800

Fifth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to GRANT any manager (“gérant”) of the Company each acting individually and with full power of substitution, the power to proceed to all such acts and matters directly or indirectly necessary or useful to the capital increase referred to under the first resolution and the capital decrease referred to under the fourth resolution, including but not limited to, the update of the Shareholders’ register of the Company and the repayment of the nominal value of the Repaid Shares to the Sole Shareholder.

105130

Sixth resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the Sole Shareholder RESOLVES to amend the first paragraph of article 5 of the Articles, which shall be henceforth read as follows:

“The Company’s share capital is fixed at one million one hundred and forty-one thousand Swedish Crona (SEK 1,141,000.-) represented by:

(i) three thousand six hundred and thirty-eight (3,638) ordinary shares in registered form with a par value of one hundred Swedish Crona (SEK 100.-) each, all subscribed and fully paid-up (hereafter referred to as the “Ordinary Shares”), and

(ii) seven thousand seven hundred and seventy-two (7,772) mandatory redeemable preferred shares in registered form with a par value of one hundred Swedish Crona (SEK 100.-) each, all subscribed and fully paid-up (hereafter referred to as the “MRPS” and, together with the Ordinary Shares, the “Shares”).”

Declaration

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Costs - Estimation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand two hundred euro (€ 3,200.-).

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, who signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille onze, le sept septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

MPT Utilities Europe Ltd., une société de droit britannique Columbia, Canada, ayant son siège social au 181 Bay Street, Suite 3100, Brookfield Place, Toronto, Ontario, Canada (l’“Associé Unique”), dûment représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement au Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d’une procuration donnée sous seing privé en août 2011.

Ladite procuration, après avoir été signée “ne varietur” par le représentant de la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

La personne comparante, représenté comme dit ci-dessus, déclare et requiert du notaire instrumentant qu’il établisse que:

- MPT District Heating Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant le capital social de 1,141.000.- SEK, son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158.300 (la «Société»), constituée en vertu d’un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 9 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°808 daté du 29 avril 2011, page 38738, et

- les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés, en particulier le capital social de la Société a été augmenté de 141.000.- SEK à 1.141.000.- SEK, en vertu d’un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 29 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1808 daté du 8 août 2011, page 86775; les Statuts n’ont pas été modifiés depuis cette augmentation de capital.

Ces faits ayant été déclarés, la partie comparante, détentrice de (i) trois mille six cent trente-huit (3.638) parts sociales ordinaires et de (ii) sept mille sept cent soixante-douze parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables, toutes sous forme nominative d’une valeur nominale de cents Couronnes suédoises (100.- SEK) représentant l’ensemble du capital social de la Société, a immédiatement pris les résolutions suivantes.

Première résolution

L’Associé Unique DÉCIDE d’augmenter le capital social de la Société d’un montant de vingt-deux millions cent soixante-quinze mille cent Couronnes Suédoises (22.175.100.- SEK) pour le porter de son montant actuel de un million cent quarante et un mille Couronnes Suédoises (1.141.000.- SEK) à vingt-trois million trois cent seize mille cent Couronnes Suédoises (23.316.100.- SEK) par la création et l’émission de deux cent vingt-et-un mille sept cent cinquante et une (221.751) nouvelles parts sociales ordinaires ayant chacune une valeur nominale de cent Couronnes Suédoises (100.- SEK) (les «Nouvelles Parts Sociales Ordinaires») à souscrire et à libérer intégralement.

Seconde résolution

L'Associé Unique DÉCIDE de souscrire les Nouvelles Parts Sociales Ordinaires et de les libérer par conversion d'une partie de la Prime d'Emission telle que définie dans les Statuts comme suit:

Associé Unique	Nouvelles Parts Sociales Ordinaires (nombre)	Valeur Nominale des Nouvelles Parts Sociales Ordinaires (SEK)	Prix de souscription des Nouvelles Parts Sociales Ordinaires (SEK)	Prime d'Emission avant l'augmentation de capital (SEK)	Prime d'Emission convertie en capital social (SEK)	Solde Prime d'Emission (SEK)
MPT Utilities Europe Limited	221.751	22.175.100	22.175.100	709.000.000	22.175.100	686.824.900

En conséquence de l'augmentation de capital, l'Associé Unique détient un nombre de Parts Sociales Ordinaires dans la Société tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous:

Associé Unique	Parts Sociales Ordinaires (nombre)	(valeur nominale en SEK)
MPT Utilities Europe Limited	225.389	22.538.900

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique DÉCIDE de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«Le capital social est fixé à vingt-trois million trois cent seize mille cent Couronnes Suédoises (23.316.100.- SEK), représenté par:

(i) deux cent vingt-cinq mille trois cent quatre-vingt-neuf (225.389) parts sociales ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale de cents Couronnes Suédoises (100.- SEK) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (ci-après les «Parts Sociales Ordinaires»), et

(ii) sept mille sept cent soixante-douze (7.772) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables sous forme nominative d'une valeur nominale de cents Couronnes Suédoises (100.- SEK) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (ci-après les «PSPOR» et, ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les «Parts Sociales»).»

Quatrième résolution

Immédiatement après la réalisation de ladite augmentation de capital, l'Associé Unique DECIDE de REDUIRE le capital social de la société d'un montant de vingt-deux millions cent soixante-quinze mille cent Couronnes Suédoises (22.175.100.- SEK) pour le porter de son montant actuel de vingt-trois million trois cent seize mille cent Couronnes Suédoises (23.316.100.- SEK) à un million cent quarante et un mille Couronnes Suédoises (1.141.000.- SEK) par voie de repaiement des Nouvelles Parts Sociales Ordinaires (les «Parts Sociales Repayées») détenues par l'Associé Unique dans la Société comme suit:

Associé Unique	Parts Sociales Repayées (nombre)	Valeur Nominale des Parts Sociales Repayées (SEK)
MPT Utilities Europe Limited	221.751	22.175.100

En conséquence de la réduction de capital, l'Associé Unique détient un nombre de Parts Sociales Ordinaires dans la Société tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous:

Associé Unique	Parts Sociales Ordinaires (nombre)	(valeur nominale en SEK)
MPT Utilities Europe Limited	3.638	363.800

Cinquième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'ACCORDER à tout gérant de la Société chacun agissant individuellement et avec plein pouvoir de substitution, le pouvoir de procéder à tout acte et toutes choses directement ou indirectement nécessaires ou utiles à l'augmentation de capital référée à la première résolution et à la réduction de capital référée à la quatrième résolution, incluant sans être limité à, la mise à jour du registre d'actionnaires de la Société et le repaiement de la valeur nominale des Parts Sociales Repayées à l'Associé Unique.

Sixième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique DECIDE de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«Le capital social est fixé à un million cent quarante-et-un mille Couronnes Suédoises (1.141.000.- SEK), représenté par:

(i) trois mille six cent trente-huit (3.638) parts sociales ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale de cents Couronnes Suédoises (100.- SEK) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (ci-après les «Parts Sociales Ordinaires»), et

(ii) sept mille sept cent soixante-douze (7.772) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables sous forme nominative d'une valeur nominale de cents Couronnes Suédoises (100.- SEK) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (ci-après les «PSPOR» et, ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les «Parts Sociales»).»

Déclaration

Le notaire soussigné, qui parle et comprend la langue anglaise, constate que la comparante a requis de rédiger le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, de faire prévaloir le texte anglais.

Frais - Estimation

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte est estimé à environ trois mille deux cents euros (€ 3.200,-).

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), à la date indiquée en entête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparantes, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 12 septembre 2011. Relation: EAC/2011/12045. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur ff. (signé): T. Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011128312/219.

(110147997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2011.

Sefyr Heat Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 150.000,00.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 158.443.

In the year two thousand and eleven, on the seventh day of September.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

APPEARED:

1. MEIF II Luxembourg Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), with a share capital of EUR 12,500.-, having its registered office at 46, place Guillaume II, L-1648 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B 117.627 ("MEIF II Luxco"), here duly represented by Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, Grand Duchy of Luxembourg, in virtue of a proxy given on 25 August 2011 under private seal; and

2. MPT District Heating Luxembourg S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), with a share capital of SEK 1,141,000.-, having its registered office at 46, place Guillaume II, L-1648 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B 158.300 ("MPT Luxco"), here duly represented by Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, Grand Duchy of Luxembourg, in virtue of a proxy given on 30 August 2011 under private seal.

The said proxies, signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with the registration authorities.

MEIF II Luxco and MPT Luxco (collectively the "Shareholders"), represented as stated above, declare and request the notary to enact the following:

- Sefyr Heat Luxembourg S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), with a share capital of SEK 150,000.-, having its registered office at 46, place Guillaume II, L-1648 Luxembourg (Grand-

Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (“Registre de Commerce et des Sociétés”) under number B 158.443 (the “Company”), has been incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette on 9 December 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 823 dated 27 April 2011, page 39481, and

- the articles of association of the Company (the “Articles of Association”) have been modified, and in particular the share capital of the Company has been increased from SEK 141,000.- to SEK 150,000.- subject to a share premium of four hundred and seventy-four million five hundred and sixty-five thousand six hundred and two Swedish Crona (SEK 474,565,602.-) (the “Share Premium”), pursuant to a deed drawn up by the notary Kessler, pre-named, on 30 March 2011 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1492 dated 6 July 2011, page 71570; the Articles have not been modified since such capital increase.

This being declared, the appearing parties, (i) MEIF II Luxco, holder of one thousand (1,000) ordinary shares, and (ii) MPT Luxco, holder of five hundred (500) ordinary shares, representing together the entire share capital of the Company, have immediately taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders unanimously RESOLVE to INCREASE the share capital of the Company by an amount of sixty-seven million five hundred thousand Swedish Crona (SEK 67,500,000.-) in order to raise it from its current amount of one hundred and fifty thousand Swedish Crona (SEK 150,000.-) to sixty-seven million six hundred and fifty thousand Swedish Crona (SEK 67,650,000.-) by creation and issue of six hundred and seventy-five thousand (675,000) new ordinary shares having a nominal value of one hundred Swedish Crona (SEK 100.-) each (the “New Shares”) to be subscribed and fully paid up.

Second resolution

The Shareholders unanimously RESOLVE to SUBSCRIBE the New Shares and to have the New Shares fully paid up by conversion of part of the Share Premium, as follows:

Shareholders	New Shares (number)	New Shares Nominal Value (in SEK)	New Shares Subscription Price (in SEK)	Share Premium before capital increase (in SEK)	Share Premium converted into share capital (in SEK)	Balance Share Premium after capital increase (in SEK)
MEIF II Luxco	450,000	45,000,000	45,000,000	316,377,068	45,000,000	271,377,068
MPT Luxco	225,000	22,500,000	22,500,000	158,188,534	22,500,000	135,688,534
Total:	675,000	67,500,000	67,500,000	474,565,602	67,500,000	407,065,602

As a result of the foregoing share capital increase, each of the Shareholders respectively holds a number of the Company’s ordinary shares as mentioned in the table below:

Shareholders	Ordinary Shares	
	(number)	(nominal value in SEK)
MEIF II Luxco	451,000	45,100,000
MPT Luxco	225,500	22,550,000
Total:	676,500	67,650,000

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the Shareholders unanimously RESOLVE to AMEND the first paragraph of article 5 of the Articles, which shall be henceforth read as follows:

“The Company’s corporate capital is fixed at sixty-seven million six hundred and fifty thousand Swedish Crona (SEK 67,650,000.-) represented by six hundred and seventy-six thousand five hundred (676,500) ordinary shares (hereafter referred to as the “Ordinary Shares”) in registered form with a par value of one hundred Swedish Crona (SEK 100.-) each, all subscribed and fully paid-up. The holders of the shares are together referred to as the “Shareholders”.”

Fourth resolution

Immediately after the implementation of such capital increase, the Shareholders unanimously RESOLVE to DECREASE the share capital of the Company by an amount of sixty-seven million five hundred thousand Swedish Crona (SEK 67,500,000.-) in order to bring it from sixty-seven million six hundred and fifty thousand Swedish Crona (SEK 67,650,000.-) to one hundred and fifty thousand Swedish Crona (SEK 150,000.-) by way of repayment of the nominal value of the New Shares (the “Repaid Shares”) held by the Shareholders in the Company as follows:

105134

Shareholder	Repaid Shares (number)	Repaid Shares Nominal Value (in SEK)
MEIF II Luxco	450,000	45,000,000
MPT Luxco	225,000	22,500,000
Total:	675,000	67,500,000

As a result of the foregoing share capital decrease, each of the Shareholders respectively holds a number of the Company's ordinary shares as mentioned in the table below:

Shareholder	Ordinary Shares	
	(number)	(nominal value in SEK)
MEIF II Luxco	1,000	100,000
MPT Luxco	500	50,000
Total:	1,500	150,000

Fifth resolution

The Shareholders unanimously RESOLVE to GRANT any manager ("gérant") of the Company each acting individually and with full power of substitution, the power to proceed to all such acts and matters directly or indirectly necessary or useful to the capital increase referred to under the first resolution and the capital decrease referred to under the fourth resolution, including but not limited to, the update of the Shareholders' register of the Company and the repayment of the nominal value of the Repaid Shares to the Shareholders.

Sixth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Shareholders unanimously RESOLVE to AMEND the first paragraph of article 5 of the Articles, which shall be henceforth read as follows:

"The Company's corporate capital is fixed at one hundred and fifty thousand Swedish Crona (SEK 150,000.-) represented by one thousand five hundred (1,500) ordinary shares (hereafter referred to as the "Ordinary Shares") in registered form with a par value of one hundred Swedish Crona (SEK 100.-) each, all subscribed and fully paid-up. The holders of the shares are together referred to as the "Shareholders"."

Declaration

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Costs - Estimation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately four thousand four hundred euro (€ 4,400.-).

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, who signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le sept septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

1. MEIF II Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant le capital social de 12.500.- EUR, son siège social au 46, place Guillaume II, L-1648 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.627 («MEIF II Luxco»), dûment représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement au Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 25 août 2011, et

2. MPT District Heating Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant le capital social de 1,141.000.- SEK, son siège social au 46, place Guillaume II, L-1648 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg) et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158.300 («MPT Luxco»), dûment représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement au Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 30 août 2011.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le représentant de la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

MEIF II Luxco et MPT Luxco (ensemble les «Associés»), représentés comme dit ci-dessus, déclare et requiert du notaire instrumentant qu'il établisse que:

- Sefyr Heat Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant le capital social de 150.000.- SEK, son siège social au 46, place Guillaume II, L1648 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158.443 (la «Société»), constituée en vertu d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 9 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 823 daté du 27 avril 2011, page 39481, et

- les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés, et en particulier le capital social de la Société a été augmenté de 141.000.- SEK à 150.000.- SEK avec une prime d'émission de quatre cent soixante quatorze million cinq cent soixante-cinq mille six cent deux Couronnes Suédoises (474.565.602.- SEK) (la «Prime d'Emission»), en vertu d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, prénommé, en date du 30 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1492 daté du 6 juillet 2011, page 71570, les Statuts n'ont pas été modifiés depuis cette augmentation de capital.

Ces faits ayant été déclarés, les parties comparantes, (i) MEIF II Luxco, détentrice de mille (1.000.-) parts sociales ordinaires et de (ii) MPT Luxco, détentrice de cinq cents (500) parts sociales ordinaires, représentant l'ensemble du capital social de la Société, a immédiatement pris les résolutions suivantes.

Première résolution

Les Associés DÉCIDENT d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de soixante-sept mille cinq cent Couronnes Suédoises (67.500.000.- SEK) pour le porter de son montant actuel de cent cinquante mille Couronnes Suédoises (150.000.- SEK) à soixante-sept mille six cent cinquante cent Couronnes Suédoises (67.650.000.- SEK) par la création et l'émission de six cent soixante-quinze mille (675.000) parts sociales ordinaires ayant chacune une valeur nominale de cent Couronnes Suédoises (100.- SEK) (les «Nouvelles Parts Sociales Ordinaires») à souscrire et à libérer intégralement.

Seconde résolution

Les Associés DÉCIDENT de souscrire les Nouvelles Parts Sociales et de les libérer par conversion d'une partie de la Prime d'Emission comme suit:

Associé Unique	Nouvelles Parts Sociales Ordinaires (nombre)	Valeur Nominale des Nouvelles Parts Sociales (SEK)	Prix de souscription (SEK)	Prime d'Emission avant l'augmentation de capital (en SEK)	Prime d'Emission convertie en capital social (SEK)	Solde Prime d'Emission (SEK)
MEIF II Luxco	450.000	45.000.000	45.000.000	316.377.068	45.000.000	271.377.068
MPT Luxco	225.000	22.500.000	22.500.000	158.188.534	22.500.000	135.688.534
Total:	675.000	67.500.000	67.500.000	474.565.602	67.500.000	407.065.602

En conséquence de l'augmentation de capital, les Associés détiennent maintenant le dans le capital social de la Société des:

Associés	Parts Sociales Ordinaires	
	(nombre)	(valeur nominale en SEK)
MEIF II Luxco	451.000	45.100.000
MPT Luxco	225.500	22.550.000
Total:	676.500	67.650.000

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les Associés DÉCIDENT de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«Le capital social est fixé à soixante-sept mille six cent cinquante cent Couronnes Suédoises (67.650.000.- SEK), représenté par six cent soixante-seize mille cinq cent (676.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale de cent Couronnes Suédoises (100 SEK) chacune (ci-après les «Parts Sociales Ordinaires»), toutes souscrites et entièrement libérées. Les détenteurs de parts sociales sont définis ci-après comme les «Associés.»»

Quatrième résolution

Immédiatement après la réalisation de ladite augmentation de capital, les Associés DECIDENT de REDUIRE le capital social de la Société d'un montant de soixante-sept mille cinq cent Couronnes Suédoises (67.500.000.- SEK) pour le porter de son montant actuel de soixante-sept mille six cent cinquante cent Couronnes Suédoises (67.650.000.- SEK) à cent cinquante mille Couronnes Suédoises (150.000.- SEK) par voie de repaiement des Nouvelles Parts Sociales Ordinaires (les «Parts Sociales Repayées») détenues par les Associés dans la Société comme suit:

105136

Associés	Parts Sociales Repayées (nombre)	Valeur Nominale des Parts Sociales Repayées (SEK)
MEIF II Luxco	450.000	45.000.000
MPT Luxco	225.000	22.500.000
Total:	675.000	67.500.000

En conséquence de la réduction de capital, les Associés détiennent un nombre de Parts Sociales Ordinaires dans la Société tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous:

Associés	Parts Sociales Ordinaires	
	(nombre)	(valeur nominale en SEK)
MEIF II Luxco	1.000	100.000
MPT Luxco	500	50.000
Total:	1.500	150.000

Cinquième résolution

Les Associés DECIDENT d'ACCORDER à tout gérant de la Société chacun agissant individuellement et avec plein pouvoir de substitution, le pouvoir de procéder à tout acte et toutes choses directement ou indirectement nécessaires ou utiles à l'augmentation de capital référée à la première résolution et à la réduction de capital référée à la quatrième résolution, incluant sans être limité à, la mise à jour du registre d'actionnaires de la Société et le repaiement de la valeur nominale des Parts Sociales Repayées aux Associés.

Sixième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés DECIDENT de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«Le capital social est fixé à cent cinquante mille Couronnes Suédoises (150.000.- SEK), représenté par mille cinq cent (1.500) parts sociales ordinaires (ci-après les «Parts Sociales Ordinaires») sous forme nominative d'une valeur nominale de cents Couronnes Suédoises (100.- SEK), toutes souscrites et entièrement libérées. Les détenteurs des parts sociales sont ensemble définis ci-après comme les «Associés.»»

Déclaration

Le notaire soussigné, qui parle et comprend la langue anglaise, constate que la comparante a requis de rédiger le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, de faire prévaloir le texte anglais.

Frais - Estimation

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte sont estimés à environ quatre mille quatre cents euros (€ 4.400,-).

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), à la date indiquée en entête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparantes, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 12 septembre 2011. Relation: EAC/2011/12044. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur ff. (signé): T. Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011128389/227.

(110147998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2011.

Kidder Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 80.822.

L'an deux mille onze, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KIDDER INVESTMENTS S.A. ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg numéro B 80822, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 23 février 2001, publié au Mémorial C numéro 832 du 2 octobre 2001, et dont les statuts ont été modifiés:

- suivant acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 690 du 4 mai 2002;

- suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 février 2008, publié au Mémorial C numéro 791 du 1^{er} avril 2008.

L'assemblée est présidée par Madame Christina SCHMIT-VALENT, employée privée, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Monsieur Bob PLEIN, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Modification de l'année sociale de sorte qu'elle commence désormais le 1^{er} janvier se termine le 31 décembre de la même année.

2) Modification afférente de l'article 13 des statuts.

3) Nouvelle fixation de la date de l'assemblée générale annuelle au troisième vendredi du mois de juin à 9.30 heures.

4) Modification afférente de l'article 11 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'année sociale de sorte que celle-ci commence désormais le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

L'assemblée décide en outre que l'année sociale ayant pris cours le 1^{er} juillet 2010 prendra fin le 31 décembre 2011.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article treize des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année."

Troisième résolution

L'assemblée décide de fixer la date de l'assemblée générale annuelle au troisième vendredi du mois de juin à 09.30 heures.

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le 15 juin 2012 à 09.30 heures.

Quatrième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article onze des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans l'avis de convocation, le troisième vendredi du mois de juin à 9.30 heures."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à neuf cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: Christina SCHMIT-VALENT, Bob PLEIN, Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 juillet 2011. Relation: GRE/2011/2487. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur ff. (signé): Ronny PETER.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104280/72.

(110118996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Félicité S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2160 Luxembourg, 1, rue Munster.

R.C.S. Luxembourg B 114.877.

Le Bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/07/2010.

Signature.

Référence de publication: 2011104964/10.

(110119509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Millicom International Cellular S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 40.630.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 31 Mai 2011

Par l'assemblée générale annuelle en date du 31 mai 2011 les actionnaires de la Société ont pris les décisions suivantes:

- Elire M. Kim Ignatius, ayant son adresse professionnelle au Ludviginkatu 6-8, 00130 Helsinki en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012; et

- Réélire M. Hans-Holger Albrecht, ayant son adresse professionnelle au c/o Viasat Broadcasting UK, 11 Chiswick Park, 566 Chiswick High Road, London W4 5XR, UK, en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012; et

- Réélire Mme. Maria Brunell Livfors en tant qu'administratrice de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012; et

- Réélire Mme. Donna Cordner en tant qu'administratrice de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012; et

- Réélire M. Allen Sangines-Krause en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012; et

- Réélire M. Paul Donovan en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012; et

- Réélire M. Omari Issa en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012; et

- Reconnaître que le conseil d'administration de la Société sera dès lors composé, après la nomination de M. Kim Ignatius, en vertu des statuts de la Société, comme suit:

* Mme. Maria Brunell Livfors

* Mme. Donna Cordner

* M. Allen Sangines-Krause

* M. Paul Donovan

* M. Omari Issa

* M. Hans-Holger Albrecht

* M. Kim Ignatius

- Réélire PricewaterhouseCoopers S.à r.l, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprise jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012.

Luxembourg, 10 juin 2011.

Lars Svenningsson

Délégué à la gestion journalière

Référence de publication: 2011111362/36.

(110126553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Fundlook S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 143.113.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104966/9.

(110119535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

E.K.B. Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 39.220.

DISSOLUTION

L'an deux mille onze,

Le quinze juillet.

Pardevant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

A comparu:

"CELAYA FOUNDATION", fondation de droit liechtensteinois, avec siège social à FL-9490 Vaduz, ici représentée par Monsieur Denis MORAUX, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 29 juin 2011,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur", restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter:

Que la société anonyme "E.K.B. INVESTMENT S.A.", avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été constituée suivant acte du notaire Jean-Paul HENCKS, alors de résidence à Luxembourg, en date du 20 janvier 1992, publié au Mémorial C numéro 275 du 24 juin 1992, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 39.220.

Que le capital de ladite société est à ce jour de un million d'euros (EUR 1.000.000,00), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,00) chacune.

Que "CELAYA FOUNDATION", prénommée, est devenue propriétaire de toutes les actions de ladite société anonyme "E.K.B. INVESTMENT S.A."

Que l'actionnaire unique a décidé de dissoudre la société à partir de ce jour.

Que "CELAYA FOUNDATION", prénommée, se nomme liquidatrice de la société et déclare qu'elle a repris tout l'actif, a réglé tout le passif connu de la société et s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et inconnu à ce jour.

Qu'en conséquence, la société anonyme "E.K.B. INVESTMENT S.A." se trouve liquidée et a cessé d'exister.

Que la comparante donne entière décharge aux administrateurs, administrateur-délégué et commissaire en fonction.

Que les livres et documents sociaux de la société resteront déposés et conservés pendant cinq ans à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Et à l'instant-même il a été procédé à l'annulation des certificats d'actions au porteur.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Moraux, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 juillet 2011. Relation: LAC / 2011 / 32803. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme.

Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106107/45.

(110121070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Kattun S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 120.151.

In the year two thousand and eleven, on the twenty first day of June.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BGP Investment S.à r.l., a private limited liability company with registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 97795, holder of two hundred fifty (250) shares in the Company, hereby represented by Mr. Max MAYER, residing professionally at 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal on 20 June 2011.

Such proxy after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearing party is the sole shareholder of Kattun S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register in Luxembourg under the number B 120151, incorporated pursuant to a deed of Maître André Jean Joseph SCHWACHTGEN, notary residing in Luxembourg, on September 29th 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 2173 on November 21st 2006 (the "Company");

II. That the 250 (two hundred fifty) shares of the Company having a par value of EUR 50,- (fifty euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

III. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of Convening notices
2. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation
3. Appointment of one Liquidator and determination of his powers
4. Miscellaneous

IV. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the partner represented considers it as duly convened and declares having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to him in advance.

Second resolution

The shareholder decides to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (the "Liquidation")

Third resolution

The shareholder appoints Mr. Mark DUNSTAN, born on February 11th 1962 in Melbourne, Australia, professionally residing at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg to assume the role of liquidator of the Company (the "Liquidator").

The Liquidator shall have the broadest powers as set out in articles 144 and following of the co-ordinated law on commercial companies of 10 August 1915 (the "Law"). He can also accomplish all deeds foreseen in article 145 of the Law without the prior authorisation of the shareholders' meeting in the cases where it is required.

The liquidator is dispensed from keeping an inventory and can refer to the accounts of the Company.

He can, under his own responsibility, and for special and defined operations delegate to one or several proxy parts of his powers which he will define and for the duration fixed by him.

The shareholder further resolves to empower and authorize the Liquidator to make, in his sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholder of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

When the liquidation is complete, the Liquidator shall make a report to the general meeting of the shareholder, in accordance with article 151 of the Law.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Expenses

All the expenses and remunerations which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 950.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Junglinster, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party, known to the notary by its name, surname, civil status and residence, signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

BGP Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeoise, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 97795, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la Société, ici représentée par Mr. Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 20 juin 2011.

Le dite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom du partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurent annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'associé, représenté tel que décrit ci-dessus, à requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Le représenté est l'associé unique de Kattun S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 120151, constituée suivant un acte du Maître André Jean Joseph SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg en date du 29 septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2173 en date du 21 novembre 2006 («la Société»)

II. que les 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 50,-(cinquante euros) chacune, représentant l'entière du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'agenda reproduit ci-dessus;

III. L'associé tel que représenté déclarent avoir parfaite connaissance des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour:

1. Renonciation aux formalités de convocation
 2. Dissolution de la Société et décision de mise en liquidation volontaire de la Société;
 3. Nomination d'un liquidateur de la Société et définition de ses responsabilités
 4. Divers
- IV. L'assemblée générale a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'entière du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'associé représenté se considérant dûment convoqué et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué en avance.

Deuxième résolution:

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et de mettre volontairement la Société en liquidation (la «Liquidation»)

Troisième résolution:

L'associé décide de nommer Monsieur Mark DUNSTAN, né le 11 février 1962 à Melbourne, Australie, demeurant professionnellement à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, d'assumer le rôle du liquidateur de la Société (le «Liquidateur»).

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi"). Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

L'Assemblée décide en outre d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion à verser des acomptes sur le boni de liquidation, à l'associé de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Lorsque la Liquidation sera terminée, le Liquidateur prépare un rapport à l'assemblée générale conformément à l'article 151 de la Loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de 950,-EUR.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} juillet 2011. Relation GRE/2011/2348. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.

POUR EXPEDITION CONFORME

Junglinster, le 8 juillet 2011.

Référence de publication: 2011101953/125.

(110116339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Fiduciaire EDC Consult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4750 Pétange, 74, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 139.242.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 14 février 2011, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 17 mars 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011104968/13.

(110119104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Zephyrinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 73.875.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 07 juillet 2011 que:

- M. Albert AFLALO a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

- Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

* Madame Joëlle MAMANE, administrateur de société, née le 14/01/1951 à Fes (Maroc), demeurant professionnellement au 23, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

* Monsieur Patrick AFLALO, administrateur de société, né le 09/10/1959 à Fes (Maroc), demeurant professionnellement au 23, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

A été élu à la fonction d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

* Monsieur Serge HIRSCH, administrateur de sociétés, né le 22/12/1963 à Longeville-lès-Metz (France), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg

- A été réélue au poste de Commissaire:

* Montbrun Révision Sarl, immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B 67.501, et ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, «Le Dôme» Espace Pétrusse – 2, Avenue Charles de Gaulle.

- Les mandats des administrateurs et du Commissaire prendront fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2017. Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2011105690/24.

(110120688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Alphatrade-Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.

R.C.S. Luxembourg B 60.258.

L'an deux mille onze, le vingt juillet;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme régie par les lois du Luxembourg "Alphatrade-Group S.A.", établie et ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 60.258 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire lors de résidence à Dudelange, en date du 17 juillet 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 616 du 6 novembre 1997,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 mai 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1430 du 13 juillet 2010.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian DOSTERT, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Monique GOERES, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain NANI, administrateur de société, demeurant à Mont-Saint-Martin (France).

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de Luxembourg à L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck et modification afférente de la 2^{ème} phrase de l'article 1^{er} des statuts;

2. Modification de l'article 9 des statuts;

3. Changement du régime de signature statutaire actuel des administrateurs et modification afférente du dernier alinéa de l'article 6 des statuts;

4. Acceptation des démissions des Messieurs Jean Nicolas WEBER, Guy LANNERS et Aniel GALLO de leurs fonctions d'administrateurs, avec décharge;

5. Nomination d'un nouveau conseil d'administration et fixation de la durée des mandats des administrateurs;

6. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Exposé préliminaire

L'assemblée constate que l'assemblée générale extraordinaire reçu par le prédit notaire Paul DECKER, en date du 4 mai 2010, portait une erreur quant au nombre d'actions représentatives du capital social, savoir dix (10.000) au lieu de mille deux cent cinquante (1.250).

Suit à ce constat, il y a lieu de modifier l'article 3 des statuts comme suit:

" **Art. 3.** Le capital social de la société est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de la valeur nominale."

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de Luxembourg à L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck et de modifier subséquemment la 2^{ème} phrase de l'article 1^{er} des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er} . (Deuxième phrase).** Le siège social est établi à Bettembourg."

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en conformité avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 9 des statuts comme suit:

" **Art. 9.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le premier vendredi du mois de juin à 14.00 heures au siège social de la société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit."

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer le régime de signature statutaire actuel des administrateurs et de modifier en conséquence le dernier alinéa de l'article 6 des statuts comme suit:

" **Art. 6. (Dernier alinéa).** La Société est valablement engagée (i) par la signature collective de deux (2) administrateurs, (ii) par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou (iii) ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature."

Quatrième résolution

L'assemblée décide également de supprimer l'avant-dernier alinéa de l'article 6 des statuts.

Cinquième résolution

L'assemblée accepte les démissions Messieurs Jean Nicolas WEBER, Guy LANNERS et Aniel GALLO de leurs fonctions d'administrateurs et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats jusqu'en date de ce jour.

Sixième résolution

L'assemblée procède à la nomination du nouveau conseil d'administration, lequel se composera dès lors comme suit:

- Monsieur Alain NANI, né à Mont-Saint-Martin (France), le 27 mai 1952, demeurant à F-54350 Mont-Saint-Martin, 18, rue Alfred Mezières;

- Madame Valérie HINDELANG, née à Mezières (France), le 20 juin 1963, demeurant à F-54350 Mont-Saint-Martin, 18, rue Alfred Mezières; et

- Monsieur Jean-Philippe NANI, né à Mont-Saint-Martin (France), le 20 septembre 1977, demeurant à F-75011 Paris, 99, avenue Ledru Rollin.

Monsieur Alain NANI, préqualifié, est appelé aux fonctions d'administrateur-délégué, avec tous pouvoirs d'engager valablement la Société en toutes circonstances et sans restrictions par sa seule signature.

Les mandats des administrateurs et de l'administrateur-délégué prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2016.

En l'absence d'autres points à l'ordre du jour, le Président ajourne l'assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille cent cinquante euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, M. GOERES, A. NANI, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 juillet 2011. LAC/2011/33157. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Référence de publication: 2011109817/98.

(110126077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Société Electrique de l'Our, Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 5.901.

In der ordentlichen Generalversammlung vom 13. Mai 2011 wurden die Herren Hans Peter SISTENICH, Jeannot WARINGO und Romain WEISEN, deren Mandate im Verwaltungsrat mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2011 endeten, zu Verwaltungsratsmitgliedern für eine neue Mandatsdauer von 6 Jahren bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2017 ernannt. Das Mandat von Herrn Romain WEISEN in seiner Eigenschaft als Administrateur-Délégué verlängert sich dementsprechend ebenfalls bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2017.

Anstelle von Herrn Guy WEISS, dessen Mandat im Verwaltungsrat mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2011 endet, wurde in der ordentlichen Generalversammlung vom 13. Mai 2011 Herr Mike WAGNER, geboren am 14.02.1965 in Dudelange, mit der Berufsadresse in L-1499 Luxembourg, 4, Place de l'Europe, zum Verwaltungsratsmitglied für eine Mandatsdauer von 6 Jahren bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2017 ernannt.

Darüber hinaus hat die ordentliche Generalversammlung vom 13. Mai 2011 anstelle von Herrn Frank REIMEN, der sein Mandat im Verwaltungsrat mit Wirkung zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2011 niedergelegt hat, Herrn Tom WEISGERBER, geboren am 25.09.1959 in Esch/Alzette, mit der Berufsadresse in L-1499 Luxembourg, 4, Place de l'Europe, zum Verwaltungsratsmitglied für die restliche Mandatsdauer bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2014 ernannt.

Der Verwaltungsrat besteht somit aus folgenden Verwaltungsratsmitgliedern:

- Herr Etienne SCHNEIDER, mit der Berufsadresse in L-2449 Luxembourg, 19-21 boulevard Royal
- Herr Gerd JÄGER
- Herr Eric BOSMAN, geboren am 24.02.1955 in Aalst (Belgien), mit der Berufsadresse in B-1000 Bruxelles, boulevard du Régent 8 (Belgien)
- Frau Sandra DENIS
- Herr Georges FABER, mit der Berufsadresse in L-1841 Luxembourg, 2-4 rue du Palais de Justice
- Herr Hans-Christoph FUNKE, mit der Berufsadresse in D-45127 Essen, Gildehofstraße 1 (Deutschland)
- Herr Mario GROTZ,
- Herr Thomas LEITL,
- Herr Jean LUCIUS, mit der Berufsadresse in L-4221 Esch/Alzette, 66, rue de Luxembourg
- Herr Georges SIMON, mit der Berufsadresse in L-1528 Luxembourg, 38, boulevard de la Foire
- Herr Hans Peter SISTENICH
- Herr Jean-Lou SIWECK, mit der Berufsadresse in L-1352 Luxembourg, 4, rue de la Congrégation
- Herr Stefan VOGT
- Herr Antonius VOß
- Herr Mike WAGNER
- Herr Jeannot WARINGO, geboren am 11.07.1952 in Luxembourg, mit der Berufsadresse in L-1352 Luxembourg, 2, rue de la Congrégation
- Herr Hubert WEIS
- Herr Romain WEISEN, mit der Berufsadresse in L-2449 Luxembourg, 19-21, boulevard Royal
- Herr Tom WEISGERBER
- Herr Paul WOLFF

Zum Wirtschaftsprüfer bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2012 wurde in der ordentlichen Generalversammlung vom 13. Mai 2011 Ernst & Young S.A. mit dem Gesellschaftssitz in L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, eingetragen im Handelsregister von Luxembourg unter der Nummer B 47771, ernannt.

Nach entsprechender vorheriger Genehmigung durch die ordentliche Generalversammlung vom 13. Mai 2011 gemäß Artikel 12 der Satzung wurden in der Verwaltungsratssitzung vom 13. Mai 2011 folgende Beschlüsse gefasst:

Anstelle von Herrn Hans Peter SISTENICH wurde Herr Thomas LEITL, geboren am 24.07.1966 in Stuttgart (Deutschland), mit der Berufsadresse in D-45128 Essen, Huyssenallee 2 (Deutschland) zum Administrateur-Délégué ernannt. Entsprechend der Dauer seines Mandats als Verwaltungsratsmitglied endet sein Mandat als Administrateur-Délégué mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2014. Anstelle von Herrn Hans Peter SISTENICH wurde Herr Thomas LEITL darüber hinaus gemäß Artikel 13 der Satzung die kollektive Unterschriftsbefugnis zu zweit in seiner Eigenschaft als Verwaltungsratsmitglied erteilt.

Anstelle von Herrn Frank REIMEN wurde Herr Tom WEISGERBER, geboren am 25.09.1959 in Esch/Alzette mit der Berufsadresse in L-1499 Luxembourg, 4, Place de l'Europe, zum Administrateur-Délégué ernannt. Entsprechend der Dauer seines Mandats als Verwaltungsratsmitglied endet sein Mandat als Administrateur-Délégué mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2014. Anstelle von Herrn Frank REIMEN wurde Herr Tom WEISGERBER darüber hinaus gemäß Artikel 13 der Satzung die kollektive Unterschriftsbefugnis zu zweit in seiner Eigenschaft als Verwaltungsratsmitglied erteilt.

SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR S.A.

Référence de publication: 2011104477/62.

(110118766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Financière Home Invest S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 40.000,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 97.329.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104969/10.

(110119094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Fishing World, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3254 Bettembourg, 219bis, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 68.674.

Le Bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/07/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011104970/10.

(110119132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Grosvenor Investments (Portugal) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 60.936.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les actionnaires de la Société lors de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 28 juin 2011 les décisions suivantes:

- nommer M. Simon Hauxwell, né le 6 juin 1959 à Singapour, ayant pour adresse professionnelle 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'au 28 juin 2017;

- nommer M. Herman Moors, né le 3 novembre 1944 à Bilzen, Belgique, ayant pour adresse professionnelle 240, rue de Luxembourg, L-2324 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'au 28 juin 2017;

- reconnaître que le conseil d'administration est dès lors constitué de:

* Mme Karine Béatrice Guedj;

* M. Jean Bodoni;

* M. James Raynor;

* M. Frederik Foussat;

* M. Stephen Cowen;

* M. Simon Hauxwell; et

* M. Herman Moors.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Référence de publication: 2011105360/26.

(110121021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Heco S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 14.566.

In the year two thousand and eleven.

On the fifteenth of July.

Before us Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand-Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited liability company HECO S.A., SPF, having its registered office in L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 14.566 (NIN 2010 2238 010),

incorporated by deed of the notary Camille HELLINCKX, then residing in Luxembourg, on the 14th of December 1976, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 35 of February 11, 1977, and which articles of incorporation have been amended repeatedly and for the last time pursuant to a deed by of notary Camille MINES, residing in Mamer, on the 15th of December 2010, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 329 of February 18, 2011.

The corporate capital is set at five hundred fifty thousand Euro (€ 550.000.-), represented by six thousand (6.000) shares with no par value.

The meeting is presided by Mr. Claude ZIMMER, bachelor of law, master in economics, residing professionally at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare,

who appoints as secretary Mr. Hendrik H.J. KEMMERLING, director, residing professionally at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare,

and the meeting elects as scrutineer Mr. François SCHMITT, private employee, residing professionally at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is as follows:

1.- Transfer of the registered office of the company from Mamer to Luxembourg with amendment of article 2 of the articles of incorporation to give it the following reading:

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

2.- Decision to fix the address of the company at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

3.- Acceptance of the resignation of the current directors with discharge for the execution of their mandates.

4.- Acceptance of the resignation of the current statutory auditor with discharge for the execution of his mandate.

5.- Appointment of Mr. Claude ZIMMER, Mr. Marc THEISEN, Mr. Hendrik H.J. KEMMERLING, the company Luxglobal Management S.à r.l. and the company Van Lanschot Management S.A. as new directors of the company, their terms of office expiring after the annual meeting of shareholders of the year 2016.

6.- Appointment of the company ZIMMER & PARTNERS S.A. as new statutory auditor, its term of office expiring after the annual meeting of shareholders of the year 2016.

II. There has been established an attendance list, showing the shareholders present and represented and the number of their shares, which, after being signed by the shareholders or their proxies and by the Bureau of meetings, will be registered with this deed together with the proxies "ne varietur" by the proxy holders and the notary.

III. It appears from the attendance list, that all the shareholders are present or represented at the meeting, the meeting is therefore properly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

IV. After deliberation, the following resolutions were unanimously taken:

First resolution

The meeting decides to transfer the registered office of the company from Mamer to Luxembourg and therefore to amend article 2 of the articles of incorporation to give it the following reading:

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

105148

Second resolution

The meeting decides to fix the address of the company at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

Third resolution

The meeting decides to accept the resignation of the current directors and grants them discharge for the execution of their mandates.

Fourth resolution

The meeting decides to accept the resignation of the current statutory auditor and grants him discharge for the execution of his mandate.

Fifth resolution

The meeting decides to appoint as new directors of the company, their terms of office expiring after the annual meeting of shareholders of the year 2016:

- Mr. Claude ZIMMER, bachelor of law, master in economics, residing professionally at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
- Mr. Marc THEISEN, lawyer, residing professionally at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
- Mr. Hendrik H.J. KEMMERLING, director, residing professionally at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
- The company Luxglobal Management S.à r.l., having its registered office at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 159.893, represented by its permanent representative Mr. Hendrik H.J. KEMMERLING, prenamed.
- The company Van Lanschot Management S.A., having its registered office at L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 38.991, represented by its permanent representative Mr. Joseph O.H. VAN CRUGTEN, bank director, residing professionally at L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

Sixth resolution

The meeting decides to appoint as new statutory auditor of the company, its term of office expiring after the annual meeting of shareholders of the year 2016:

The company ZIMMER & PARTNERS S.A., having its registered office at L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 151.507.

As nothing remains on the agenda, the president called the meeting closed.

Whereof, the present notary deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by names, Christian names, civil status and residences the said persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze.

Le quinze juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HECO S.A., SPF, avec siège social à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 14.566 (NIN 2010 2238 010),

constituée suivant acte reçu par le notaire Camille HELLINCKX, alors de résidence à Luxembourg, en date du 14 décembre 1976, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 35 du 11 février 1977, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Camille MINES, de résidence à Mamer, en date du 15 décembre 2010, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 329 du 18 février 2011.

Le capital social est fixé à cinq cent cinquante mille Euros (€ 550.000.-), représenté par six mille (6.000) actions sans désignation de valeur nominale.

La séance est présidée par Monsieur Claude ZIMMER, licencié en droit, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Hendrik H.J. KEMMERLING, directeur, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare,

et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur François SCHMITT, employé privé, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Transfert du siège social de la société de Mamer à Luxembourg avec modification de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.- Décision de fixer l'adresse de la société à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

3.- Acceptation de la démission de tous les administrateurs actuellement en fonction avec décharge pour l'exécution de leurs mandats.

4.- Acceptation de la démission du commissaire aux comptes actuellement en fonction avec décharge pour l'exécution de son mandat.

5.- Nomination de Monsieur Claude ZIMMER, Monsieur Marc THEISEN, Monsieur Hendrik H.J. KEMMERLING, de la société Luxglobal Management S.à r.l. et de la société Van Lanschot Management S.A. en tant que nouveaux administrateurs de la société, leurs mandats expirant à l'assemblée générale de 2016.

6.- Nomination de la société ZIMMER & PARTNERS S.A. en tant que nouveau commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale de 2016.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les membres du bureau et ne varietur par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de Mamer à Luxembourg et par conséquent de modifier l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de fixer l'adresse de la société à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de tous les administrateurs actuellement en fonction et leur accorde décharge pour l'exécution de leurs mandats.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes actuellement en fonction et lui accorde décharge pour l'exécution de son mandat.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de nommer en tant que nouveaux administrateurs de la société, leurs mandats expirant à l'assemblée générale de 2016:

- Monsieur Claude ZIMMER, licencié en droit, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

- Monsieur Marc THEISEN, avocat, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

- Monsieur Hendrik H.J. KEMMERLING, directeur, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

- la société Luxglobal Management S.à r.l., ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 159.893, représentée par son représentant permanent Monsieur Hendrik H.J. KEMMERLING, prénommé.

- la société Van Lanschot Management S.A., ayant son siège social à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 38.991,

représentée par son représentant permanent Monsieur Joseph O.H. VAN CRUGTEN, directeur de banque, demeurant professionnellement à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de nommer en tant que nouveau commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale de 2016:

La société ZIMMER & PARTNERS S.A., avec siège social à L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 151.507.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparantes, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Sur demande des mêmes comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: C. ZIMMER, H. H.J. KEMMERLING, F. SCHMITT, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 19 juillet 2011. Relation: ECH/2011/1240. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011101913/182.

(110116317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Food Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 3, rue du Curé.

R.C.S. Luxembourg B 110.731.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104971/10.

(110119508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Pertuy Construction, Succursale de Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 64.883.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société du 11 octobre 2010

En date du 11 octobre 2010, le Conseil d'Administration de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Philippe BONNAVE de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 8 juin 2010;

- de coopter Monsieur Jean-Bernard VEDIE, né le 21 octobre 1955 à Chartres, France, résidant à l'adresse suivante: 50, rue du Louvre, 78220 Viroflay, France, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra en l'année 2013.

Le Conseil d'Administration de la Société est donc composé comme suit:

Monsieur Alain LOYER

Monsieur Pierre-Louis DANIEL

Monsieur Thierry MARCHAND

Monsieur Jean-Bernard VEDIE

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Pour Pertuy construction, Société anonyme de droit français

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011106370/24.

(110121373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Carreaulux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8069 Bertrange, 30, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 36.954.

—
EXTRAIT RECTIFICATIF

Lors des résolutions des associés de la société Carreauxlux S.à r.l. (anciennement BATI CWA), ayant son siège social à L-8069 Bertrange, 30, rue de l'Industrie, inscrite sous le numéro B 36.954 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, en date du 14 mai 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 412 du 30 octobre 1991,

tenue par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 8 juillet 2011, enregistrée à Luxembourg AC, le 12 juillet 2011, LAC/2011/31632, aux droits de 75.- EUR et déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en date du 18 juillet 2011 sous le numéro L110113760,

une erreur matérielle s'est glissée dans le nouveau nom de la Société, et plus particulièrement dans l'entête et le nouvel article 1^{er} des statuts de la société.

Il y a donc lieu de rectifier l'entête de la société ainsi que l'article 1^{er} des statuts de la société, qui auraient dû se lire comme suit:

Carreaulux S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Siège social: L-8069 Bertrange

30, rue de l'Industrie

R.C.S. Luxembourg: B 36.954

Capital social: 12.500.- EUR

" **Art. 1^{er}** . La société prend la dénomination de "Carreaulux S.à r.l."."

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 juillet 2011. Relation: LAC/2011/33603. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): Carole FRISING.

Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Pour extrait conforme

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2011107644/33.

(110124254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Prefin III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 82.632.

In the year two thousand and eleven, on the eleventh day of July;

Before us, Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

The company Fresenius Medical Care Beteiligungsgesellschaft mbH, a private limited liability company duly organized under German law, having its business address at D-61352 Bad Homburg v.d.H., Else-Kröner-Str.1, representing the full amount of the corporate capital of EUR 1,987,900.- (one million nine hundred eighty seven thousand nine hundred euro) of PREFIN III S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the Laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office in L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg number B82632, (the "Company"), represented by 19,879 (nineteen thousand eight hundred seventy nine) sharequotas with a par value of EUR 100.- (one hundred euro) each,

duly represented by Mrs. Morgane IMGRUND, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed “ne varietur” by the proxy of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed together with the registration authorities.

The afore-mentioned Fresenius Medical Care Beteiligungsgesellschaft mbH is the sole member (the “Sole Member”) of the Company, incorporated by a deed of Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, on June 11, 2001, published in the official Gazette of the Grand-Duchy of Luxembourg (“Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations”), N° 1218, dated December 22, 2001, amended by notarial deed of Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, on October 31, 2007, published in the official Gazette of the Grand-Duchy of Luxembourg (“Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations”), N° 2881, dated December 12, 2007, further amended by notarial deed of the aforementioned Maître Jean SECKLER on April 25, 2008, published in the official Gazette of the Grand-Duchy of Luxembourg (“Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations”), N° 1406, dated June 7, 2008, amended by notarial deed, of the aforementioned Maître Jean SECKLER on July 14, 2008, published in the official Gazette of the Grand-Duchy of Luxembourg (“Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations”), N° 1995, dated August 16, 2008, amended by notarial deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, acting on behalf of the aforementioned Maître Jean SECKLER, on January 13, 2009, published in the official Gazette of the Grand-Duchy of Luxembourg (“Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations”), N° 477 dated March 5 2009, amended by notarial deed of the aforementioned Maître Jean SECKLER on July 24, 2009, published in the official Gazette of the Grand-Duchy of Luxembourg (“Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations”), N° 1759, dated September 11, 2009, amended by notarial deed of the aforementioned Maître Jean SECKLER, dated February 24, 2010, published in the official Gazette of the Grand-Duchy of Luxembourg (“Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations”), N° 791, dated April 16, 2010, amended pursuant to a deed of the aforementioned Maître Jean SECKLER dated July 13, 2010, published in the official Gazette of the Grand-Duchy of Luxembourg (“Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations”), N° 2076, dated October 5, 2010 and finally amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated January 21, 2011, published in the official Gazette of the Grand-Duchy of Luxembourg (“Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations”), N° 782, dated April 21, 2011.

The appearing party, represented as here above stated, in its capacity as Sole Member of the Company has requested the undersigned notary to state the following resolutions:

First resolution

The Sole Member resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of EUR 383,000.- (three hundred eighty three thousand euro) in order to bring it from its present amount of EUR 1,987,900.- (one million nine hundred eighty seven thousand nine hundred euro) represented by 19,879 (nineteen thousand eight hundred seventy nine) sharequotas with a par value of EUR 100.- (one hundred euro) each, to the amount of EUR 2,370,900.- (two million three hundred seventy thousand nine hundred euro) represented by 23,709 (twenty three thousand seven hundred nine) sharequotas with a par value of EUR 100.- (one hundred euro) each, by issuing 3,830 (three thousand eight hundred thirty) new sharequotas with a par value of EUR 100.- (one hundred euro) each, together with a total share premium of EUR 3,447,564.34 (three million four hundred forty seven thousand five hundred sixty four euro thirty four cents) having the same rights and obligations as the existing sharequotas.

Second resolution

The Sole Member resolves to issue 3,830 (three thousand eight hundred thirty) new sharequotas with a par value of EUR 100.- (one hundred euro) each, together with a total share premium of EUR 3,447,564.34 (three million four hundred forty seven thousand five hundred sixty four euro thirty four cents), having the same rights and obligations as the existing sharequotas.

Subscription and Payment

There now appears Mrs. Morgane IMGRUND, previously named, acting in her capacity as duly appointed attorney in fact of the company Sole Member.

The appearing person declares subscribing in the name and on behalf of the Sole Member 3,830 (three thousand eight hundred thirty) new sharequotas with a par value of EUR 100.- (one hundred euro) each, together with a total share premium of EUR 3,447,564.34 (three million four hundred forty seven thousand five hundred sixty four euro thirty four cents) by contribution and transformation into capital of unquestionable, liquid and enforceable claims the Sole Member has against the Company for a total amount of EUR 3,830,564.34 (three million eight hundred thirty thousand five hundred sixty four euro thirty four cents), consequently, those claims are cancelled to the extent of the amount of the contribution.

Based on a valuation report issued by the Sole Member on July 11, 2011, the sole manager of the Company valued the intercompany claims of the Sole Member to be contributed to the Company at EUR 3,830,564.34 (three million eight hundred thirty thousand five hundred sixty four euro thirty four cents).

The conclusion of the valuation report is as follows:

“The value of the intercompany claims to be contributed by the Contributor to the Company is at least equal to the consideration, being the 3,830 (three thousand eight hundred thirty) new sharequotas with a par value of EUR 100.- (one

hundred euro) each, together with a total share premium of EUR 3,447,564.34 (three million four hundred forty seven thousand five hundred sixty four euro thirty four cents) to be issued by the Company.”

Such report, after having been signed “ne varietur” by the appearing person and the notary, will remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

Thereupon, the Sole Member formally resolves to accept the said subscription, contribution and transformation of claims and to issue and allot 3,830 (three thousand eight hundred thirty) new fully paid-up sharequotas of the Company to the Sole Member.

Third resolution

The Sole Member resolves to amend Article 6 of the Articles of Association of the Company, so as to reflect the above resolutions and to read as follows:

“The corporate capital is set at EUR 2,370,900.- (two million three hundred seventy thousand nine hundred euro) represented by 23,709 (twenty three thousand seven hundred nine) sharequotas with a par value of EUR 100.- (one hundred euro) each, which have been subscribed and entirely paid-in by Fresenius Medical Care Beteiligungsgesellschaft mbH, a private limited company registered in Germany, Bad Homburg v.d.H., having its business address in Germany, D-61352 Bad Homburg v.d.H., Else-Kröner-Strasse 1.”

Fourth resolution

The Sole Member resolves to grant mandate to the law firm Wildgen, Partners in Law with offices at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, to perform all legal action in relation with the aforesaid resolutions, and in particular, to update the member’s register.

Costs, Evaluation

The expenses, costs, fees and outgoings of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 3,400.- (three thousand four hundred euro).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith, that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a German version and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party, the latter signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des Vorangehenden:

Im Jahre zweitausendelf, am elften Juli,

Vor Uns, Maître Carlo WERSANDT, Notar, ansässig in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg,

Ist erschienen:

Die Gesellschaft Fresenius Medical Care Beteiligungsgesellschaft mbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts, mit Sitz in D-61352 Bad Homburg v.d.H., Else-Kröner-Str.1, welche das gesamte Gesellschaftskapital von EUR 1.987.900,-(eine Million neun hundert sieben und achtzig tausend neun hundert Euro) der PREAFIN III S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung („société à responsabilité limitée“), gegründet gemäß den Gesetzen des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in L-1511 Luxemburg, 119, avenue de la Faïencerie, H.G.R. Luxemburg Nummer B82632, (die „Gesellschaft“), eingeteilt in 19.879 (neunzehn tausend acht hundert neun und siebzig) Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je EUR 100,-(einhundert Euro) repräsentiert,

ordnungsgemäß vertreten durch Frau Morgane IMGRUND, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg, kraft privatschriftlicher Vollmacht.

Die besagte Vollmacht verbleibt nach „ne varietur“ Zeichnung durch die Bevollmächtigte der erschienenen Partei und den unterzeichnenden Notar anliegend an der vorliegenden Urkunde, um mit dieser gleichzeitig bei Registrierungsbehörden eingereicht zu werden.

Die vorgenannte Fresenius Medical Care Beteiligungsgesellschaft mbH ist Alleingesellschafter (der „Alleingesellschafter“) der Gesellschaft, gegründet durch Urkunde von Maître Jean SECKLER, Notar mit Amtssitz in Junglinster, vom 11. Juni 2001, veröffentlicht im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg („Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations“), Nr. 1218 vom 22. Dezember 2001, deren Satzung geändert wurde durch notarielle Urkunde von Maître Gérard LECUIT, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, vom 31. Oktober 2007, veröffentlicht im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg („Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations“), Nr. 2881 vom 12. Dezember 2007, des Weiteren geändert durch notarielle Urkunde des vorgenannten Maître Jean SECKLER vom 25. April 2008, veröffentlicht im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg („Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations“), Nr.1406 vom 7. Juni 2008, geändert durch notarielle Urkunde des vorgenannten Maître Jean SECKLER vom 14. Juli 2008, veröffentlicht im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg („Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations“), Nr. 1995 vom 16. August 2008, geändert durch notarielle Urkunde von Maître Martine SCHAEFFER, Notarin mit Amtssitz in Luxemburg, handelnd in Vertretung des vorgenannten Maître Jean SECKLER, vom 13. Januar 2009, veröffentlicht im Amtsblatt des Großherzog-

tums Luxemburg („Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations“), Nr. 477 vom 5. März 2009, geändert durch notarielle Urkunde des vorgenannten Maître Jean SECKLER vom 24. Juli 2009, veröffentlicht im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg („Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations“), Nr. 1759 vom 11. September 2009, geändert durch notarielle Urkunde des vorgenannten Maître Jean SECKLER vom 24. Februar 2010, veröffentlicht im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg („Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations“), Nr. 791 vom 16. April 2010, geändert durch notarielle Urkunde des vorgenannten Maître Jean SECKLER vom 13. Juli 2010, veröffentlicht im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg („Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations“), Nr. 2076 vom 5. Oktober 2010 und schließlich geändert durch notarielle Urkunde des unterzeichnenden Notars vom 21. Januar 2011, veröffentlicht im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg („Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations“), Nr.782 vom 21. April 2011.

Die erschienene Partei, wie oben genannt vertreten, ersucht den unterzeichneten Notar in ihrer Eigenschaft als Alleingesellschafter der Gesellschaft, die folgenden Beschlüsse aufzunehmen:

Erster Beschluss

Der Alleingesellschafter beschließt, das Gesellschaftskapital um den Betrag von EUR 383.000,-(drei hundert drei und achtzig tausend Euro) von seiner gegenwärtigen Höhe von EUR 1.987.900,-(eine Million neun hundert sieben und achtzig tausend neun hundert Euro), eingeteilt in 19.879 (neunzehn tausend acht hundert neun und siebenzig) Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je EUR 100,-(ein hundert Euro), auf den Betrag von EUR 2.370.900,-(zwei Millionen drei hundert siebenzig tausend neun hundert Euro), eingeteilt in 23.709 (drei und zwanzig tausend sieben hundert neun) Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je EUR 100,-(ein hundert Euro), durch Ausgabe von 3.830 (drei tausend acht hundert drei) neuen Geschäftsanteilen mit einem Nennwert von je EUR 100,-(ein hundert Euro), zusammen mit einem Agio in Höhe von EUR 3.447.564,34 (drei Millionen vier hundert sieben und vierzig tausend fünf hundert vier und sechzig Euro vier und drei) Cent), die dieselben Rechte und Pflichten wie die vorhandenen Geschäftsanteile haben, zu erhöhen.

Zweiter Beschluss

Der Alleingesellschafter beschließt 3.830 (drei tausend acht hundert drei) neue Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je EUR 100,-(ein hundert Euro), zusammen mit einem Agio in Höhe von insgesamt EUR 3.447.564,34 (drei Millionen vier hundert sieben und vierzig tausend fünf hundert vier und sechzig Euro vier und drei) Cent), welche mit den gleichen Rechte und Pflichten verbunden sind, wie die bereits vorhandenen Geschäftsanteile, auszugeben.

Zeichnung und Zahlung

Es erscheint nun Frau Morgane IMGRUND, vorbenannt, handelnd in ihrer Eigenschaft als Bevollmächtigte des Alleingesellschafters.

Die Erschienene erklärt, im Namen des Alleingesellschafters 3.830 (drei tausend acht hundert drei) neu ausgegebene Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je EUR 100,- (ein hundert Euro) der Gesellschaft zusammen mit einem gesamten Agio von EUR 3.447.564,34 (drei Millionen vier hundert sieben und vierzig tausend fünf hundert vier und sechzig Euro vier und drei) Cent) zu zeichnen, und diese Geschäftsanteile durch Sacheinlage und Umwandlung in Kapital von unbestrittenen, liquiden und durchsetzbaren Forderungen, die der Alleingesellschafter gegen die Gesellschaft in Höhe von EUR 3.830.564,34,- (drei Millionen acht hundert drei) tausend fünf hundert vier und sechzig Euro vier und drei) Cent) hat, voll einzuzahlen, woraufhin diese Forderungen bis zur Höhe der Sacheinlage erlöschen.

Basierend auf einem Bewertungsbericht des Alleingesellschafters vom 11. Juli 2011, hat der alleinige Geschäftsführer der Gesellschaft die konzerninternen Forderungen des Alleingesellschafters, welche gegenüber der Gesellschaft eingebracht werden sollen, mit EUR 3.830.564,34,- (drei Millionen acht hundert drei) tausend fünf hundert vier und sechzig Euro vier und drei) Cent) bewertet.

Der Bewertungsbericht kommt zu folgendem Schluss:

„Der Wert der konzerninternen Forderungen, die durch den Einlegenden gegenüber der Gesellschaft eingebracht werden, ist mindestens gleich hoch wie der Wert der im Gegenzug ausgegebenen 3.830 (drei tausend acht hundert drei) neuen Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je EUR 100,-(ein hundert Euro) und dem hiermit verbundenen Agio in Höhe von EUR 3.447.564,34 (drei Millionen vier hundert sieben und vierzig tausend fünf hundert vier und sechzig Euro vier und drei) Cent).“

Nachdem der Bewertungsbericht durch die erschienene Person und den unterzeichneten Notar „ne varietur“ unterzeichnet worden ist, bleibt er an dieser Urkunde anliegend, um gleichzeitig bei den Registrierungsbehörden eingereicht zu werden.

Daraufhin beschließt der Alleingesellschafter förmlich, die vorgenannte Zeichnung, Sacheinlage und Umwandlung anzunehmen und 3.830 (drei tausend acht hundert drei) neue, voll eingezahlte Geschäftsanteile der Gesellschaft an den Alleingesellschafter zuzuteilen.

Dritter Beschluss

Der Alleingesellschafter beschließt, Artikel 6 der Satzung der Gesellschaft zu ändern, um die oben stehenden Beschlüsse widerzuspiegeln, welcher nun folgenden neuen Wortlaut haben wird:

„Das Gesellschaftskapital ist EUR 2.370.900,- (zwei Millionen drei hundert sieben tausend neun hundert Euro), eingeteilt in 23.709 (drei und zwanzig tausend sieben hundert neun) Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je EUR 100,- (ein hundert Euro), welche alle von Fresenius Medical Care Beteiligungsgesellschaft mbH, einer Gesellschaft eingetragen in Deutschland, Bad Homburg v.d.H., mit Geschäftsadresse in Deutschland, D-61352 Bad Homburg v.d.H., Else-Kröner-Strasse 1, gezeichnet worden sind.“

Vierter Beschluss

Der Alleingesellschafter beschließt, der Kanzlei Wildgen Partners in Law, mit Sitz in 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxemburg, Mandat zur Wahrnehmung aller rechtlichen Maßnahmen im Zusammenhang mit der Tagesordnung der Versammlung und insbesondere zur Aktualisierung des Gesellschafterregisters zu erteilen.

Kosten, Bewertungen

Die Kosten, Gebühren und anderen Auslagen die der Gesellschaft aus der vorliegenden Urkunde entstehen, werden auf ungefähr EUR 3.400,- (dreitausendvierhundert Euro) geschätzt.

Der unterzeichnete Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, stellt hiermit fest, dass auf Antrag der Erschienenen, die vorliegende Urkunde in Englisch abgefasst ist, gefolgt von einer deutschen Fassung, und im Fall von Abweichungen zwischen dem englischen und deutschen Wortlaut die englische Fassung Vorrang haben soll.

WORÜBER, die vorliegende Urkunde am Tag wie eingangs dieser Urkunde genannt in Luxemburg erstellt wurde.

Nach Verlesung der Urkunde vor der Erschienenen, wurde die vorliegende Urkunde von dieser zusammen mit dem Notar unterzeichnet.

Signé: M. IMGRUND, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 juillet 2011. LAC/2011/31711. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Référence de publication: 2011102051/208.

(110115851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Frankfurter Volksbank International SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 36, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 88.081.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 21 juillet 2011.

Pour la société

Anja HOLTZ

Le notaire

Référence de publication: 2011104972/13.

(110119373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

ND. Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 153.958.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 27 juillet 2011 à 16.30 heures à Luxembourg

La présente assemblée décide à l'unanimité:

- de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Joseph Winandy,
- de nommer en remplacement de Monsieur Joseph Winandy, Madame CHEBOTARYOVA Anna, Avocate née le 7.6.1980 à Zaporozje (Ukraine) demeurant 25 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.
- de remplacer Monsieur Koen Lozie par Monsieur LACOURT Philippe, Juriste né le 7.4.1965 à Thionville (France) demeurant 25 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Leurs mandats arriveront à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2011

- de prolonger le mandat des autres administrateurs nommés immédiatement après la constitution de la société jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2011, à savoir les mandats de:

- Monsieur Nicolas Delore, Président,
- et de COSAFIN SA dont le siège social est situé 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg, représenté par Monsieur Jacques Bordet (demeurant 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg).

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Président

Référence de publication: 2011106964/24.

(110123037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2011.

GrandOptical Luxembourg - G.O. Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 55.877.

Les comptes annuels pour l'exercice au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104975/11.

(110119719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Europa Hawk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 650.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 111.949.

Extrait suite à la cession de parts sociales du 28 juillet 2011

Il résulte du contrat de transfert de parts sociales, daté du 28 juillet 2011, que les parts sociales de la Société ont été transférées avec effet immédiat de la manière suivante:

- Europa Real Estate II S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 68-70 Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103095 a cédé 21.211 parts sociales de classe A de la Société à Wenaas Hotels Germany AS, une limited company, ayant son siège social au c/o Wenaasgruppen AS, Wenaashuset, 6386 Mandalen, Norvège, immatriculée sous le registre des entreprises sous le numéro 995 976 145;

- Europa Capital S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 68-70 Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B103537 a cédé 1 part sociale de classe A de la Société à Wenaas Hotels Germany AS, une limited company, ayant son siège social au c/o Wenaasgruppen AS, Wenaashuset, 6386 Mandalen, Norvège, immatriculée sous le registre des entreprises sous le numéro 995 976 145;

- Europa Real Estate II US S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 68-70 Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103096 a cédé 1.039 parts sociales de classe A de la Société à Wenaas Hotels Germany AS, une limited company, ayant son siège social au c/o Wenaasgruppen AS, Wenaashuset, 6386 Mandalen, Norvège, immatriculée sous le registre des entreprises sous le numéro 995 976 145;

- Stokesay Limited, une limited company, ayant son siège social au 17, GR Xenopoulou Street, 3106 Limassol, Chypres, immatriculée auprès du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme sous le numéro HE 179421 a cédé 499 parts sociales de classe C de la Société à Wenaas Hotels Germany AS, une limited company, ayant son siège social au c/o Wenaasgruppen AS, Wenaashuset, 6386 Mandalen, Norvège, immatriculée sous le registre des entreprises sous le numéro 995 976 145;

- Warimpex Finanz und Beteiligungs AG, une société ayant son siège social au Floridsdorfer Hauptstrasse 1, A-1210 Vienne, Autriche, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro FN78485 W a cédé 3.250 parts sociales de classe B de la Société à Wenaas Hotels Germany AS, une limited company, ayant son siège social au c/o Wenaasgruppen AS, Wenaashuset, 6386 Mandalen, Norvège, immatriculée sous le registre des entreprises sous le numéro 995 976 145.

De sorte que, depuis le 28 juillet 2011, l'unique associé de la Société est Wenaas Hotels Germany AS, une limited company, ayant son siège social au c/o Wenaasgruppen AS, Wenaashuset, 6386 Mandalen, Norvège, immatriculée sous le registre des entreprises sous le numéro 995 976 145.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2011109974/43.

(110126516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Gullivers Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 107.142.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 20 décembre 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 janvier 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011104976/13.

(110119111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

GDF SUEZ Energy International Invest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 155.909.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 24 janvier 2011 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 24 février 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011104977/13.

(110119227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

StarCapital Allocator, Fonds Commun de Placement,

(anc. StarPlus Allocator).

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 132.185.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée
générale ordinaire tenue à Luxembourg le 30 juin 2011*

1) L'assemblée a décidé de renouveler jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires devant statuer sur les comptes au 31 décembre 2011, le mandat des administrateurs suivants:

- Monsieur Laurent GODINEAU, administrateur de sociétés, né à Cholet (France) le 17 juin 1973, demeurant professionnellement au L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, en sa qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué de la Société,

- Maître François BROUXEL, avocat à la cour, né à Metz (France) le 16 septembre 1966, demeurant professionnellement au L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, en sa qualité d'administrateur et de président du conseil d'administrateur de la Société,

- Maître Samia RABIA, avocat à la cour, née à Longwy (France) le 10 février 1974, demeurant professionnellement au L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, en sa qualité d'administrateur de la Société,

- Maître Pierre METZLER, avocat à la cour, né à Luxembourg (Luxembourg) le 28 décembre 1969, demeurant professionnellement au L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, en sa qualité d'administrateur de la Société,

- Maître Michel BULACH, avocat à la cour, né à Metz (France) le 6 avril 1974, demeurant professionnellement au L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, en sa qualité d'administrateur de la Société.

2) L'assemblée a décidé de renouveler jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires devant statuer sur les comptes au 31 décembre 2011, le mandat du réviseur d'entreprises Audit&Compliance.

3) L'assemblée a pris acte de la démission de Maître Georges GUDENBURG de son mandat d'administrateur avec effet au 1^{er} septembre 2010, et, a décidé de ne pas le remplacer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011105259/28.

(110107510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

GP-1 Resi LBC Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.798.

Die Bilanz auf den 31. Dezember 2007 der GP1- Resi LBC Luxco Sàrl, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg am 05. Februar 2007 unter der Nummer B 124.798, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 08. Juli 2011.

Für die Gesellschaft

GP 1- .Resi LBe Luxco Sàrl

Ralph Kürschner

Managing Director

Référence de publication: 2011104979/17.

(110119331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

GDF SUEZ Energy International Invest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 155.909.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 13 janvier 2011 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 14 février 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011104978/13.

(110119328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Lorupe SA, Société Anonyme,

(anc. Lorupe Holding S.A.).

Enseigne commerciale: Solution R International SA.

Siège social: L-9964 Huldange, 3, Op der Schmétt.

R.C.S. Luxembourg B 116.961.

L'an deux mil onze, le dix juin

Par devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "LORUPE HOLDING S.A.", ayant siège social à L-9980 Wilwedange, 26, rue Principale, constituée suivant acte reçu par Maître Martine DECKER, de résidence à Hesperange, en date du 31 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1577 du 19 août 2006, statuts non modifiés à ce jour.

Inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 116.961.

L'assemblée et ouverte à 11.05 heures sous la présidence de Monsieur Renaud JEANFILS, demeurant à B-4960 Xhof-fray, 3, rue de Herdier, qui fait également office de scrutateur qui désigne comme secrétaire Madame Geneviève BERTRAND, employée privée, demeurant à B- 6983 La Roche-en-Ardenne, Mousny 45

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour

1. transformation de la société HOLDING en société commerciale
2. modification de la dénomination de la société
3. changement du siège social
4. modification de l'objet social de la société
5. suite aux décisions prises ci-dessus, modification des articles 1^{er}, 2 alinéa 1^{er}, 3 et 21 des statuts
6. démission et nomination d'administrateurs et du commissaire

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la société holding en une société commerciale soumise à la loi du 10 août 1915.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la raison sociale de la société pour lui donner la dénomination suivante:
"LORUPE SA".

La société adopte l'enseigne commerciale de "SOLUTION R INTERNATIONAL SA".

Troisième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social dans la commune de Troisvierges, à Huldange, 3, op der Schmëtt

Quatrième résolution

L'assemblée modifie l'objet social de la société pour lui donner le but suivant:

"La société a pour objet tant au Luxembourg qu'à l'étranger, pour compte propre ou compte de tiers, toutes prestations et/ou opérations se rattachant directement ou indirectement à:

- La création, acquisition, production et distribution du terme d'audio, vidéo et film.
- La réalisation de campagnes publicitaires, faire des publications et de l'édition.
- La gestion et le management de l'image d'autrui
- La prestation de services liés à l'HORECA
- L'achat, la vente, la location, la préparation et la réparation de tous véhicules à moteur.
- La prestation, l'import/export en gros, semi-gros et détail, de tous services concernant l'internet, l'image, la télévision, la musique, le CD Rom, le CD audio, le DVD, le BluRay et les jeux vidéo.
- L'organisation et la promotion de tous événements socio-culturels, sportifs, commerciaux ou autres, la conception et la réalisation de films publicitaires ou de marketing.
- La prestation de tous services de consultance et de conseils en matière de gestion générale, administrative, financière et logistique de sociétés ou privés, de promotion de ventes, de marketing et d'organisation de marchés; ces prestations pourront être effectuées dans tout domaine d'activité et sur tout marché.
- La gestion et l'exploitation, sous la plus large acceptation du terme, de son patrimoine mobilier ou immobilier. Dans ce cadre, la société peut faire toutes les transactions immobilières, notamment acquérir, aliéner, construire, rénover, transformer, gérer, exploiter, valoriser, lotir, louer, et donner à bail des biens immeubles, conseiller et agir comme coordinateur lors de la réalisation de construction.
- Conseil pour les affaires et le management, les activités de gestion et d'administration de société et d'entreprises, l'intervention dans la gestion journalière, la représentation d'entreprises."

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'adapter les statuts suite aux modifications réalisées et modifie donc les articles 1^{er}, 2 alinéa 1^{er}, 3 et 21 des statuts comme suit:

" **Art. 1^{er}. Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination "LORUPE SA" et dont la dénomination commerciale est "SOLUTION R INTERNATIONAL SA".

Art. 2. (alinéa 1^{er}). Le siège social est établi dans la commune de Troisvierges.

Art. 3. Objet. La société a pour objet tant au Luxembourg qu'à l'étranger, pour compte propre ou compte de tiers, toutes prestations et/ou opérations se rattachant directement ou indirectement à:

- La création, acquisition, production et distribution du terme d'audio, vidéo et film.
- La réalisation de campagnes publicitaires, faire des publications et de l'édition.
- La gestion et le management de l'image d'autrui
- La prestation de services liés à l'HORECA
- L'achat, la vente, la location, la préparation et la réparation de tous véhicules à moteur.
- La prestation, l'import/export en gros, semi-gros et détail, de tous services concernant l'internet, l'image, la télévision, la musique, le CD Rom, le CD audio, le DVD, le BluRay et les jeux vidéo.
- L'organisation et la promotion de tous événements socioculturels, sportifs, commerciaux ou autres, la conception et la réalisation de films publicitaires ou de marketing.
- La prestation de tous services de consultance et de conseils en matière de gestion générale, administrative, financière et logistique de sociétés ou privés, de promotion de ventes, de marketing et d'organisation de marchés; ces prestations pourront être effectuées dans tout domaine d'activité et sur tout marché.
- La gestion et l'exploitation, sous la plus large acceptation du terme, de son patrimoine mobilier ou immobilier. Dans ce cadre, la société peut faire toutes les transactions immobilières, notamment acquérir, aliéner, construire, rénover, transformer, gérer, exploiter, valoriser, lotir, louer, et donner à bail des biens immeubles, conseiller et agir comme coordinateur lors de la réalisation de construction.

Conseil pour les affaires et le management, les activités de gestion et d'administration de société et d'entreprises, l'intervention dans la gestion journalière, la représentation d'entreprises.

Art. 21. Loi applicable. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouvera application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts."

Cinquième résolution

L'assemblée accepte la démission du conseil d'administration et de l'administrateur délégué et nomme en leur lieu et place un administrateur unique en la personne de Monsieur Renaud JEANFILS, né à Malmédy (B), le 27 août 1974 et domicilié à B-4960 Xhoffraix, 3, rue de Herdier, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2017 avec pouvoir de représenter la société par sa seule signature.

Sixième résolution

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes et nomme un nouveau commissaire aux comptes en la personne de Madame Katelyn FOHNEN, née à Malmédy (B), le 26 décembre 1976, demeurant à B-4960 Xhoffraix, 3, rue de Herdier et cela jusqu'à l'assemblée générale de l'an 2017.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 11.35 heures.

Frais

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à 1.000.-EUR

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Jeanfils, G. Bertrand, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 10 juin 2011 - WIL/2011/460 - Reçu soixante-quinze euros = 75 €.-.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société aux fins d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés.

Wiltz, le 21 juin 2011.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2011103865/120.

(110113998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

GP-2 Office A LBC Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.796.

—
Die Bilanz auf den 31. Dezember 2007 der GP-2 Office A LBC Luxco Sàrl, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg am 05. Februar 2007 unter der Nummer B 124.796, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 08. Juli 2011

Für die Gesellschaft

GP-2 Office A LBC Luxco Sàrl

Ralph Kürschner

Managing Director

Référence de publication: 2011104980/17.

(110119335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

GP-3 Office B LBC Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.804.

—
Die Bilanz auf den 31. Dezember 2007 der GP-3 Office B LBC Luxco Sàrl, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg am 05. Februar 2007 unter der Nummer B 124.804, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 08. Juli 2011.

Für die Gesellschaft

GP-3 Office B LBC Luxco Sàrl

Ralph Kürschner

Managing Director

Référence de publication: 2011104981/17.

(110119338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

R.N.O. Group S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 137.558.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale

En date du 16 juin 2011, l'assemblée générale a décidé de renouveler les mandats des commissaires de Caroline FOLLEAS, Patrick HOUEL, Philippe Marie FRANCHET, Alexandre SCHMITZ, Daniel Robert PIETTE, Olivier CARCY et Eduardo Salvador VELASCO avec effet immédiat et de ne pas renouveler le mandat de commissaire sortant de ERNST & YOUNG S.A.

En cette même date, l'assemblée générale a décidé de nommer la société anonyme ERNST & YOUNG, une société anonyme ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, en tant que réviseur d'entreprise agréé de la Société. Les mandats des commissaires et du réviseur d'entreprise agréé expireront à l'issue de l'assemblée générale de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Joris Marliani

Mandataire

Référence de publication: 2011105089/20.

(110119271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

PS UK II Prop HOLDING S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 124.621.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue en date du 28 juin 2011 que:

1) It was decided the transfer of the registered address of the Company from 9A, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg to 15, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

2) It was decided the termination of the Directorship of PS UK II S.à r.l. RCS Number B 124.620 with professional address at 9A, Boulevard du Prince Henri L- 1724 Luxembourg as Manager of PS UK II Prop HOLDING S.à R.L.

3) It was decided to appoint Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l. with registered address at 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg as Manager of the Company, with immediate effect and for an unlimited period of time.

Traduction française:

1) L'assemblée a décidé le changement du siège social de la société du 9A, Boulevard du Prince Henri L-1724 à 15, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

2) L'assemblée a décidé la fin de mandat de PS UK II S.à r.l. Numero d'immatriculation B 124.620 résidant professionnellement à 9A, Boulevard du Prince Henri L - 1724 Luxembourg comme Gérant de la société PS UK II Prop HOLDING S.à r.l.

3) L'assemblée a nommé comme Gérant de la société pour une période indéterminée a partir de 28 juin 2011:

Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l. avec l'adresse au 15, Boulevard Joseph II, L-1840 Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 15 juillet 2011.

Pour avis conforme

Un Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2011105086/29.

(110119327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Belvall Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.

R.C.S. Luxembourg B 147.349.

In the year two thousand and eleven, on the fifth of July,
before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg,

there appeared

Belvall Holdings S.A., a société anonyme organized and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 147.513,

here represented by Mr Max Kremer, licencié en droit, residing in Wasserbillig,

by virtue of a proxy under private seal given in Zürich, Switzerland, on 27 June 2011.

Said proxy, initialed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of Belvall Capital S.A., a société anonyme organized and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 147.349, incorporated pursuant to a notarial deed on 16 June 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 14 August 2009, number 1575 (hereinafter the "Company").

The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 8 December 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 20 April 2011, number 768.

The appearing party, represented as stated above, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, and article 18 of the articles of incorporation of the Company, the sole shareholder resolves to dissolve the Company.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the sole shareholder resolves to appoint as liquidator, Clerc, a société anonyme, having its registered office at 1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 111.831.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the Law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 of the Law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, without requesting the authorisation of the general meeting of shareholders in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le cinq juillet,
par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

a comparu

Belvall Holdings S.A., une société anonyme constituée sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.513,

ici représentée par Monsieur Max Kremer, licencié en droit, demeurant à Wasserbillig,
en vertu d'une procuration donnée à Zurich, Suisse, en date du 27 juin 2011.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante agissant en tant que seul associé de Belvall Capital S.A., une société anonyme constituée sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.349, constituée suivant acte notarié en date du 16 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 14 août 2009, numéro 1575 (la "Société")

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 20 avril 2011 sous le numéro 768.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, et à l'article 18 des statuts de la Société, l'associé unique décide de dissoudre la Société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'associé unique décide de nommer comme liquidateur Clerc, une société anonyme, ayant son siège social à 1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.831.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale des associés dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. KREMER et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 juillet 2011. LAC/2011 /30907. Reçu douze euros € 12,-.

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2011109113/100.

(110122381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2011.

MEP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 9.985.400,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 107.163.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une convention de transfert de parts sociales prenant effet au 15 juillet 2011 que les associés de la Société (comme listés dans le tableau ci-dessous) ont transféré des parts sociales préférentielles de classe C2 de la Société, comme suit, à Berta Escudero Pereira, associée de la Société.

	Parts sociales de classe C2
Permira Europe II L.P.1	3,143
Permira Europe II L.P.2	4,916
Permira Europe II C.V.3	208
Permira Europe II C.V.4	312
Permira Europe II Co-Investment Scheme	83
Schroder Ventures Investments Limited	338
PAI Europe IV A FCPR	1,006
PAI Europe IV B FCPR	3,570
PAI Europe IV B5 FCPR	67
PAI Europe IV B6 FCPR	1,774
PAI Europe IV B7 FCPR	67
PAI Europe IV C FCPR	1,301
PAI Europe IV C2 FCPR	673
PAI Europe IV D FCPR	407
PAI Europe IV D2 FCPR	135
CVC European Equity Partners III L.P.	7,514
CVC European Equity Partners III Parallel Fund - A L.P.	153
CVC European Equity Partners III Parallel Fund - B L.P.	153
CVC Europe Enterprise (Domestic) L.P.	113
CVC Europe Enterprise (Cayman) L.P.	387

Coral Feeder L.P.	680
TOTAL	27,000

Il en résulte, qu'à compter du 15 juillet 2011, le capital de la Société est réparti comme suit:

Associés	Parts sociales de classe						
	A	B1	B2	B3	B4	C1	C2
Permira Europe II L.P.1	107,900	450	450	450	475	972,122	1,634
Permira Europe II L.P.2	168,775	750	750	750	775	1,520,500	2,556
Permira Europe II C.V.3	7,150	25	25	25	0	64,326	108
Permira Europe II C.V.4	10,700	50	50	50	25	96,488	162
Permira Europe II Co-Investment Scheme	2,875	25	25	25	0	25,854	44
Schroder Ventures Investments Limited	11,600	25	25	25	50	104,530	176
TOTAL	309,000	1,325	1,325	1,325	1,325	2,783,820	4,680
PAI Europe IV A FCPR	34,550	150	150	150	125	311,248	523
PAI Europe IV B FCPR	122,550	500	500	525	525	1,104,122	1,856
PAI Europe IV B5 FCPR	2,300	0	0	0	25	20,814	35
PAI Europe IV B6 FCPR	60,900	275	275	275	250	548,698	922
PAI Europe IV B7 FCPR	2,300	0	0	0	25	20,814	35
PAI Europe IV C FCPR	44,675	200	200	200	200	402,484	678
PAI Europe IV C2 FCPR	23,125	100	125	100	100	208,136	350
PAI Europe IV D FCPR	13,975	75	50	50	50	125,876	212
PAI Europe IV D2 FCPR	4,625	25	25	25	25	41,628	69
TOTAL	309,000	1,325	1,325	1,325	1,325	2,783,820	4,680
CVC European Equity Partners III L.P.	254,850	1,100	1,100	1,100	1,100	2,324,214	3,907
CVC European Equity Partners III Parallel Fund - A L.P.	5,175	25	25	25	25	47,326	79
CVC European Equity Partners III Parallel Fund - B L.P.	5,175	25	25	25	25	47,326	80
CVC Europe Enterprise (Domestic) L.P.	3,825	25	25	25	25	34,846	59
CVC Europe Enterprise (Cayman) L.P.	13,150	50	50	50	50	119,772	201
Coral Feeder L.P.	23,075	100	100	100	100	210,336	354
TOTAL	305,250	1,325	1,325	1,325	1,325	2,783,820	4,680
Société Générale Bank & Trust S.A.	3,750	0	0	0	0	0	0
Anselm Van Den Auwelant	0	4,100	4,100	4,100	4,100	0	0
Ezequiel Szafir Holcman	0	595	595	595	595	0	144,000
Fernando Sáenz Oller	0	223	223	223	223	0	49,500
Diego Charola García	0	0	0	0	0	0	36,000
Berta Escudero Pereira	0	0	0	0	0	0	63,000
Marcos Gomez Garcia	0	1,770	1,770	1,770	1,770	0	76,500
Juan Carlos Escribano Garcia	0	2,068	2,068	2,068	2,068	0	135,000
Luis González Herrero	0	223	223	223	223	0	49,500
Jaume Miquel Naudi	0	1,646	1,646	1,647	1,646	0	81,000
TOTAL	0	10,625	10,625	10,625	10,625	0	634,500
TOTAL	927,000	14,600	14,600	14,600	14,600	8,351,460	648,540

Le siège social des associés suivants, a été transféré du 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris au 232, rue de Rivoli, F-75001 Paris.

PAI Europe IV A FCPR
PAI Europe IV B FCPR
PAI Europe IV B5 FCPR
PAI Europe IV B6 FCPR

PAI Europe IV B7 FCPR
PAI Europe IV C FCPR
PAI Europe IV C2 FCPR
PAI Europe IV D FCPR
PAI Europe IV D2 FCPR

Séverine Michel
Gérante

Référence de publication: 2011110471/95.

(110125289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

G+H Montagebau, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7420 Cruchten, 69, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 162.245.

— STATUTS

L'an deux mille onze, le treize juillet.

Par-devant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

A COMPARU

Monsieur Ronny Wolf, menuisier, né à Leipzig (Allemagne) le 8 mars 1978, demeurant à L-7420 Cruchten, 69, Rue Principale (ci-après le «Comparant»),

Lequel Comparant a requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société») et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société a pour objet l'achat, la vente et le montage notamment de volets, marquises, plaques en bois, plaqués plâtres, portes, fenêtres, terrasses et fournitures préfabriquées.

Elle pourra en outre accomplir toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prendra la dénomination de «G+H Montagebau».

Art. 5. Le siège social est établi dans la commune de Nommern.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,00 €) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (125,00 €) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles à des tiers que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés.

Le(s) gérant(s) est(sont) révocable(s) ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article soient respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) du/des mandataire(s), la durée de leurs mandats ainsi que toutes les autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contracte(nt) à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient.

Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier (1^{er}) et se termine le trente et un (31) décembre.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre (31), les comptes de la Société sont établis et le gérant, respectivement, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi

Souscription et Libération

Les parts sociales ont toutes été souscrites par Monsieur Ronny Wolf, pré-qualifié	100 parts sociales
TOTAL	100 parts sociales

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,00) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence au jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2011.

105168

Frais

Le Comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ NEUF CENTS EUROS (900,00 €).

Avertissement

L'attention du Comparant a été expressément attirée par le notaire instrumentaire sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes, les autorisations requises afin d'exercer les activités telles que décrites à l'article 2 des présents Statuts.

Décision de l'associé unique

1) La Société est administrée par le gérant suivant:

Monsieur Ronny Wolf, pré-qualifié.

La Société est engagée en toutes circonstances par sa seule signature.

2) L'adresse de la Société est fixée à L-7420 Cruchten, 69, Rue Principale.

DONT ACTE, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au Comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, qualité et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. WOLF, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 15 juillet 2011. Relation: MER/2011/1410. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): A. WEBER.

POUR COPIE CONFORME.

Mersch, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011102599/116.

(110116739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Reiss Holding S.A., société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-7344 Steinsel, 3, rue de Bridel.

R.C.S. Luxembourg B 30.514.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 09 mai 2011 que:

Monsieur Rob DE FEIJTER démissionne de sa fonction d'administrateur-délégué.

Les mandats des administrateurs suivants sont reconduits et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2016:

- Monsieur Adriaan DE FEIJTER, né le 12.04.1939 à Axel (Pays-Bas), demeurant au 3, rue de Bridel, L-7344 Steinsel;
- Monsieur Rob DE FEIJTER, né le 13.01.1967 à Terneuzen (Pays-Bas), demeurant au 46, Akkerveld, NL-5988 JE Helden;
- Monsieur Victor ELVINGER, né le 26.09.1954 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg.

Le mandat de l'administrateur-délégué Monsieur Adriaan DE FEIJTER, né le 12.04.1939 à Axel (Pays-Bas), demeurant au 3, rue de Bridel, L-7344 Steinsel est reconduit et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Monsieur Rob DE FEIJTER, né le 13.01.1967 à Terneuzen (Pays-Bas), demeurant au 46, Akkerveld, NL-5988 JE Helden est nommé administrateur-délégué. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Le mandat du commissaire aux comptes la société FIDU-CONCEPT SARL, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 38.136, avec siège social au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg est reconduit et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2011107043/25.

(110122300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2011.